

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

LUNDI 21 MARS 1977
N° 405 1,50 F

Belgique 15 FB
Commission paritaire 56942

Inde :
des élections
sous l'état
d'urgence

Voir p.9

NOUVEAU REcul DE GISCARD

- PLUS D'UNE VINGTAINE DE VILLES PERDUES PAR LA DROITE
- D'ORNANO BATTU À PARIS DÉJÀ 4 MINISTRES DE GISCARD BATTUS

Voir nos informations p.6 et 7

22 h 30. A l'heure limite de mettre sous presse cette édition, les résultats connus confirment et amplifient les tendances du premier tour.

La régression de la droite est confirmée puisque, aux 34 villes perdues au premier tour, viennent s'ajouter déjà plus d'une vingtaine de villes.

Albi, Alençon, Angoulême, Belfort, Bourg, Créteil, Hyères, Mâcon, Montpellier, Nantes, Poitiers, Saint-Malo, Rennes, Tourcoing, Villeurbanne... vont être gérées par un maire socialiste ; tandis que Béziers, Bourges, Chelles, Le Mans, Saint-Étienne, Poissy, Thionville, vont être gérées par le PCF, ainsi qu'Evreux qui était précédemment entre les mains d'un maire socialiste.

La droite ne gagne pour sa part qu'une mairie à la gauche ; encore s'agit-il de celle d'Agen, où elle profite du transfuge de la gauche, Esquirol le maire sortant qui était soutenu cette année par la «majorité»...

Suite p.6

SESCOSEM (GRENOBLE)

LES FLICS AU SECOURS DE LA THOMSON ?

Les flics à la Sescosem cette semaine ? Les juges du tribunal de Grenoble, eux, sont d'accord. En rendant leur verdict vendredi dernier, ils ont donné entière satisfaction à la Thomson qui réclamait qu'Antoinette Avilès et Jacqueline Chalvin, les deux ouvrières qui continuent de travailler malgré l'expiration de leur contrat de travail de six mois, soient expulsées «par tous moyens de droit, y compris par la force publique»...

La nouvelle qui a été annoncée par mégaphone dès vendredi midi aux portes de l'usine a provoqué une grande colère et a soudé les

rangs des 1300 ouvrières décidées à imposer l'embauche définitive de toutes les ouvrières embauchées sous contrats à durée déterminée.

Toute la semaine passée, elles ont fait front aux tracasseries des huissiers et des cheffailons. Aujourd'hui, la Thomson a délibérément choisi l'épreuve de force. Elle va trouver en face d'elle en ce début de semaine la détermination redoublée des ouvrières pour qui, en empêchant ces licenciements déguisés, c'est déjà porter un coup d'arrêt à la grande restructuration que le trust prépare dans l'ombre...

LES ANCIENS
MERCENAIRES
DE TSHOMBE
REPRENNENT DU SERVICE

MANOEUVRES SOVIÉTIQUES CONTRE LE ZAÏRE

L'invasion de la province du Shaba, au Zaïre, par des «mercenaires venus d'Angola», a été stoppée par l'armée régulière zaïroise. Ces mercenaires ne sont autres que les «gendarmes Katangais» organisés par Tshombé, défenseur des intérêts belges et américains de «l'Union minière du Haut Katanga», au lendemain de la proclamation d'indépendance du Congo en 1960.

L'attaque lancée contre le Zaïre à partir du territoire angolais qui subit la présence militaire cubaine apparaît comme une manœuvre de l'URSS pour intensifier sa pénétration en Afrique. L'URSS tente de faire de cette région, un champ clos de sa rivalité avec les impérialismes occidentaux notamment américain et français, autres ennemis des peuples africains.

Lire notre article p. 7

CHOMAGE, EXODE ET REPRESSION

Aujourd'hui, SEPT BRETONS DEVANT LA COUR DE SÛRETÉ DE L'ÉTAT



Lire notre article p. 6

LUTTES OUVRIÈRES

PETITJEAN (TROYES)

Chez Petitjean, à Troyes, on fabrique ces poteaux-lampadaires qui fleurissent le long de nos routes. 1 200 personnes travaillent ici dont 280 dans les bureaux.

La grève a débuté le jeudi 10 mars. Elle a été votée à une écrasante majorité et depuis une semaine, elle est poursuivie par 75 à 80% des ouvriers.

Les ouvriers exigent une amélioration des conditions de travail par le retour aux 40 heures sans perte de salaire, la revalorisation du pouvoir d'achat, la remise en cause du système de classification pratiquée par la direction Petitjean. Ils exigent aussi que soit mis fin aux brimades racistes, aux sanctions et aux coups dont sont l'objet les immigrés qui travaillent dans des conditions épouvantables (vapeurs d'acide, bruit) à l'atelier de galvanisation.

La direction s'est opposée jusqu'à présent à des négociations. Le PDG a quitté l'usine dès le début de la grève. Il est connu pour son cynisme et son autoritarisme à l'égard des ouvriers : «Je pars à la pêche» a-t-il déclaré : «Je ne négocie pas avec une usine en grève»...

Depuis, la direction fait de vagues promesses comme celle d'un retour aux 40 heures en... 3 ans !

Les piquets de grève bloquent les issues et empêchent tout camion de rentrer ou de sortir de l'usine. L'usine tourne au ralenti à 25% de sa production normale, bien que chaque matin, les CRS protègent l'entrée des non-grévistes.

Face à cela, les travailleurs grévistes ont pris l'initiative de développer la popularisation de la lutte auprès des autres usines troyennes.

DEPUIS 12 JOURS L'USINE EST OCCUPEE

«LES OBJECTIFS DE NOTRE LUTTE»

Un délégué CFDT de l'usine Petitjean nous écrit

«Depuis la création de la section CFDT, qui ne s'est pas fait sans mal :

- refus de la direction de reconnaître sa légitimité,
- mise en place tardive des moyens d'information (panneaux) (local en ville),
- non respect de la législation sur les réunions (CE et DP ensemble),
- attitude pendant les réunions. Folklore, paternalisme à l'égard des élus, tutèlement
- réponses toujours négatives sans aucun essai de

compromis, il a fallu de nombreuses démarches auprès de l'inspecteur du travail pour faire admettre à l'employeur la présence d'une section syndicale chez lui.

Dès lors, la SSE a commencé à présenter les revendications des travailleurs à la direction qui a toujours refusé de les prendre en considération, traitant la question avec mépris, souvent par ces mots : «votre demande est impossible», «c'est une vue de l'esprit». Il en a été ainsi lorsque nous avons abordé avec la direction la question du retour aux 40 heures sans perte de salaire, en juillet 76, ainsi que la revalorisation des salaires, et dernièrement lorsque les travailleurs ont demandé une révision des classifications.

HISTORIQUE DE NOTRE CONFLIT

Sur ce dernier point, les classifications, le mécontentement du personnel était flagrant les derniers jours qui ont précédé le conflit (refus de certains travailleurs d'exécuter les travaux qui n'avaient pas été pris en compte pour l'établissement de leur coefficient).

Aussi, devant toutes ces revendications que la direc-

tion a toujours refusées de prendre en compte durant 9 mois, la section syndicale d'entreprise CFDT a appelé les travailleurs à se réunir le 10 mars 1977 pour décider d'un moyen d'action visant à faire aboutir ces revendications. La majorité des ouvriers présents ont voté pour la grève.

Lors de l'entrevue entre la direction et les délégués CFDT le jeudi 10 mars, M. Petit Jean a refusé toutes négociations, annonçant d'emblée à l'ouverture de la réunion : «je ne négocierai jamais avec une usine en grève». Les revendications des travailleurs ont reçu les mêmes réponses négatives que durant les précédentes réunions.

Devant l'obstination du patron à refuser de négocier l'ensemble des ouvriers ont décidé la poursuite de la grève. Depuis 9 jours maintenant, nous n'avons cessé de relancer des négociations sérieuses. Rappelons que si certains parlent de grève surprise, il n'en est pas moins vrai que les revendications déposées actuellement le sont déjà depuis plusieurs mois, et qu'à aucun moment, l'employeur n'a voulu accorder le moindre crédit à celle-ci. Lorsque le conflit a éclaté, sa seule

réponse a été de quitter l'entreprise. Depuis, plus aucune nouvelle. Nous avons multiplié les démarches ; une délégation s'est rendue à la chambre patronale. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le chef du personnel (tout nouveau dans l'entreprise, on ne lui souhaite pas le sort de son prédécesseur) dont une dans les locaux de l'inspecteur du travail.

Aucune proposition concrète n'a été avancée, seulement une hypothèse : le retour aux 40 heures en trois ans ! Il a pour seul mandat de négociations, celui de laisser pourrir le conflit, et de tenir le terrain sans rien lâcher, s'appuyant pour cela sur les nombreuses forces de police qu'il a appelées pour «faire régner la liberté du travail»...

Devant l'attitude de la direction de laisser pourrir le conflit, les travailleurs chez Petit Jean sont déterminés à poursuivre la lutte afin de voir aboutir leurs revendications :

- retour aux 40 h sans perte de salaire
- révision des classifications
- augmentation des salaires
- amélioration des conditions de travail
- arrêt de toutes formes de répression et de racisme.



LE PORT DE DUNKERQUE COMPLETEMENT BLOQUÉ AUJOURD'HUI ?

L'ensemble des installations portuaires de Dunkerque sera très vraisemblablement bloqué à partir d'aujourd'hui. Ainsi en ont décidé les dockers au cours d'une assemblée générale vendredi dernier.

Le conflit qui oppose les dockers du port autonome de Dunkerque à la direction d'Usinor ne date pas d'aujourd'hui. En effet, Usinor a pris la fâcheuse habitude depuis près de six mois d'embaucher son propre personnel pour décharger les navires minéraliers qui arrivent à quai. Ces dockers sont le plus souvent recrutés dans les boîtes d'intérim que contrôlent les maîtres des forges, avec des salaires indexés sur ceux des manutentionnaires d'Usinor.

Ce faisant, le trust sidérurgique espère réaliser certaines «économies» en tentant de court-circuiter le bureau d'embauche du port qui dispose d'un monopole garanti par la loi du 6

septembre 1947. En prétendant ainsi aligner le régime des salaires et des conditions de travail et d'emploi des dockers sur ceux de la sidérurgie, Usinor s'attaque aux droits acquis de longue date par les dockers. C'est ce que soulignent avec force les dockers CGT de Dunkerque qui ont déjà eu l'occasion de la rappeler à maintes reprises en faisant le siège de la Direction d'Usinor en novembre dernier, en manifestant en masse à plusieurs reprises dans les rues de Dunkerque et, depuis maintenant une semaine, en organisant le boycott des navires destinés à Usinor. Il n'a rien servi à Usinor de détourner ces navires vers d'autres ports, le mot d'ordre de boycott étant partout appliqué en signe de solidarité dans tous les autres ports français. Aujourd'hui sans doute, la lutte engagée va connaître un nouveau pas avec la paralysie complète du port autonome de Dunkerque.

• Depuis lundi 14 mars, 90% des ouvriers avec les sections syndicales CGT et CFDT, de l'usine Gerland-Lacollange, à Mézieu, dans la région lyonnaise sont en grève et occupent l'entreprise, pour l'annulation de 15 licenciements que la direction a récemment annoncé au CE. Pour la direction, il ne s'agit pas de licenciements : elle a proposé le reclassement dans une des usines Gerland, qui se situe... dans le Vaucluse.

• SÉGUY EN ALGÉRIE condamne la montée du racisme en France. Mais il ne mentionne pas les responsabilités nettes de certaines municipalités tenues par le PCF qui font des pieds et des mains pour chasser les travailleurs immigrés «trop nombreux». Par ailleurs il a affirmé que le patron des deux ingénieurs détenus pour corruption n'avait pas voulu «révéler au grand jour la nature de leur mission».

ITT EN FRANCE

ON RESTRUCTURE, ON PREVOIT...

«Nous ne partons pas de France, qui nous intéresse toujours beaucoup» disait la semaine dernière le président d'ITT Europe en présentant devant la presse son programme pour l'Europe.

ITT Europe représente 55% du chiffre d'affaire de la maison mère, soit 11,7 milliards de dollars. Cette triste tentacule de la politique américaine ayant comme principale préoccupation la rentabilité restructure : à la fois il s'agit de faire face à la propagation du «langage rouge» en se démettant des secteurs qui pourraient être touchés par des nationalisations.

A la fois, il lui faut diversifier, concentrer, ou se démettre à la mesure de sa capacité à exploiter les travailleurs européens.

• Dans le premier cas, il s'agit de la vente de LMT à Thomson pour 160 millions de dollars. Thomson est appelé à devenir un groupe puissant que la droite et la gauche se disputent.

• Dans le deuxième cas, ITT choisit trois terrains d'activité avec deux rachats et la création d'une usine de freins d'ici la fin de l'année. — Dans le domaine des télécommunications (40% de ses activités), ITT complète l'éventail de la CGCT qui s'occupe de centraux et d'installations de raccordement par le biais de la signalisation. Secteur à forte technologie et où le marché français appelle à se développer.

— Elle étend ses ramifications dans le secteur des freins. Opération favorisée dit-on par les grèves bou-

chons à Bendix-DBA. Elle devient ici le numéro 3 européen.

— Enfin, les biens de consommation tels que les téléviseurs couleurs (150 000 en France) où ITT occupe déjà le marché européen avec 23 000 personnes employées pour un milliard de dollars de ventes, le groupe investira ainsi 250 millions de dollars en Europe, pour 1977.

ITT qui n'a pas honte d'écrire en devise sur son fronton : «Partout au service des peuples et des nations», comme pour mieux rappeler le Chili, profite de la situation de blocage des salaires que le plan Barre lui offre sur un plateau d'argent.

Pourtant, on le voit, ITT peut payer ! Les milliards ne lui font pas froid aux yeux !

POLITIQUE

Mitterrand évoque le PS au pouvoir

QUELQUES TECHNIQUES NOUVELLES UNE MEME POLITIQUE

Fort des succès électoraux de son parti, François Mitterrand voit maintenant plus loin, et par son attitude et ses propos, cherche à se donner de plus en plus une stature de chef d'Etat, ou au moins de principal dirigeant du pays. Dans une longue interview accordée au «Monde», après avoir évoqué les questions électorales, il traite à la fois de la politique du PS au pouvoir, de la situation internationale et de ses relations actuelles avec les giscardiens.

Mitterrand se félicite, bien sûr, du progrès de son parti dans l'Ouest de la France, et du vote «socialiste» d'un grand nombre de catholiques. Il y voit une meilleure prise en compte par le PS des «aspirations spirituelles» liées à «l'évolution de l'église». Sur ce point, Mitterrand a raison : parti charnière, le PS est effectivement à même de rassembler autour de lui le courant idéaliste qui se détache de plus en plus de la droite traditionnelle.

Mais c'est surtout sur la situation économique du pays aujourd'hui que Mitterrand s'étend. Pour lui, cette situation n'est pas de la responsabilité de Giscard, Chirac ou Barre : «Je n'ai pas à attribuer à MM. Giscard, Chirac ou Barre les

causes d'une inflation qui vient de loin et haut». Ce qu'il leur reproche, c'est «une mauvaise gestion», et le secrétaire du PS ne voit pas pourquoi les patrons ne feraient pas confiance à son plan économique : «Notre politique du crédit, la maîtrise du secteur bancaire, la création de la banque régionale d'investissements, une consommation plus dense, la qualité du climat social, concourront à convaincre les investisseurs qu'il faut croire en la France». Mitterrand se place délibérément sur le terrain d'une plus saine gestion de l'économie capitaliste, et son principal argument reste le «climat social». Dans ce sens, la gestion des municipalités que vient de conquérir le PS sera

particulièrement importante : il s'agit d'en faire un test, non pas pour l'intérêt qu'y retirent les travailleurs, mais pour montrer aux patrons combien le PS se sent «responsable» des intérêts capitalistes.

Une bonne gestion signifie aussi pour la bourgeoisie la stabilité de ses institutions, et là encore, Mitterrand est clair : «Les socialistes n'ont ni l'intention, ni le goût d'ajouter à la situation économique dont ils hériteront une crise politique grave». Et Mitterrand de faire appel «à la capacité de réflexion politique de Giscard, qui est grande». Garder les mêmes institutions bourgeoises, éviter les divisions qui aujourd'hui affaiblissent la bourgeoisie, voilà le vœu de Mitterrand. Un vœu difficile à réaliser puisque la gauche elle-même est profondément divisée, et particulièrement sur l'opportunité de «garder Giscard» ou pas.

Le PS au pouvoir, ce ne sera pas qu'une nouvelle gestion de l'économie capitaliste, ce sera au si nécessai-

rement le besoin de se situer sur la scène internationale. Si Giscard est aujourd'hui particulièrement faible devant les pressions des superpuissances, Mitterrand s'apprête à prendre le relais pour la même politique de faiblesse. Les USA ? «Carter montre du courage et respecte ses engagements». L'URSS ? «L'air de liberté y circule mal, mais il circule». En un mot, pas question pour le PS de s'opposer d'une manière quelconque aux superpuissances.

La campagne électorale s'estompe, et le PS s'apprête à prendre ses responsabilités, y compris au gouvernement. Mitterrand nous éclaire encore plus sur ses intentions : une gestion plus rigoureuse de l'économie bourgeoise, en s'appuyant sur «le consensus social» la même faiblesse sur le plan international. Mais quelle autre solution ont les bourgeois du PS dans le cadre de la crise politique ?

N. Duvallois

Paris : une seule liste en présence dans les 8^e et 16^e arrondissements

Chaque clan applique la loi selon ses intérêts

Dans deux secteurs de Paris, les 8^e et 14^e secteurs (8^e et 16^e arrondissements), les listes d'union de la gauche ont obtenu moins de 12,5 % des voix. La loi électorale votée en juillet 76 prévoyant que les candidats obtenant moins de 12,5 % des votants sont éliminés automatiquement, le tribunal de Paris n'a pas autorisé ces deux listes à être présentes au second tour. Il ne s'agirait donc que d'une simple application automatique d'une loi si, à Marseille, le tribunal administratif de cette ville n'avait, lui, autorisé les listes de la majorité à être présentes au second tour, même celles qui n'avaient pas obtenu les 12,5 %.

On est donc en face de deux jugements contradictoires, et il est probable que des recours vont être déposés pour casser un des deux jugements. Cette situation est due à la «bataille» parlementaire de l'an dernier. La proposition de loi de Ponia-

towski avait été l'occasion pour l'UDR de montrer son esprit rebelle, en s'opposant au projet initial, en déposant ensuite de multiples amendements. Le résultat est que, même les juristes sont perdus entre deux interprétations : prendre à la lettre les termes de la loi, et aboutir dans certains cas à des élections sans autre choix qu'un seul candidat, ou bien jouer le jeu des élections en système bourgeois, et imposer la présence d'au moins deux listes. Cette querelle risque de rebondir, notamment aux législatives ou chaque circonscription sera l'objet d'une âpre lutte, où tous les moyens seront bons. A moins que dès aujourd'hui, la lutte pour la mairie de Paris ne donne le prétexte à telle fraction de la majorité de casser les élections dans les deux secteurs concernés. En tout cas, juristes et stratèges du RPR et des RI se penchent déjà sur le problème.

Hommage à la Commune

Des centaines de personnes ont manifesté samedi matin de la Bastille au Père Lachaise, à l'appel de l'Humanité Rouge, en hommage à la Commune de Paris. L'après-midi, elles se sont retrouvées à la Mutualité dans un meeting où J. Jurquet, directeur politique de l'Humanité Rouge, concluait son discours sur la situation en France

et dans le monde, par un appel à renforcer l'unité des marxistes-léninistes.

Une délégation du PCRml s'était associée le matin à la manifestation, et l'après-midi, Y. Chevet a apporté le salut du PCRml aux délégations venues de plusieurs régions de France et aux militants parisiens rassemblés dans ce meeting.

AILLEURS QU'A MONTBOUDIF...

Dans nos précédentes éditions, nous avons évoqué par erreur l'élection de Michel Jobert à Montboudif. En fait, celui-ci a raté son élection de deux voix, et aucun

membre de sa liste n'a été élu au premier tour. Déçu de cet échec, Jobert a décidé de ne pas se présenter au deuxième tour, puisque de toute façon il n'avait aucune chance d'être élu maire.

BEULLAC DIMINUE LE NOMBRE DE CHOMEURS... A SA MANIERE

Si bien des travailleurs en sont réduits aujourd'hui à s'inscrire dans les agences de travail temporaire, cette forme de chômage n'est pas prise en compte dans les statistiques de la bourgeoisie. Pourtant, jusqu'ici, un travailleur inscrit à l'ANPE et qui trouvait du travail, soit «à l'essai», soit pour quelques jours par l'intermédiaire d'une agence de travail temporaire, n'était pas radié immédiatement des listes de chômeurs. Pour la bourgeois-

sie, c'est une anomalie, et une circulaire vient de préciser aux ANPE qu'elles doivent immédiatement rayer de leurs listes tout chômeur qui trouve du travail, ne serait-ce que pour quelques jours. Cette décision rentre dans le cadre de la politique de la bourgeoisie aujourd'hui en ce qui concerne l'emploi : d'une part, tout faire pour «triquer» les statistiques, et d'autre part, éliminer le plus grand nombre de travailleurs des circuits de

l'ANPE. Ceux-ci seront maintenant contraints, après chaque travail, de se réinscrire, d'accomplir à nouveau toutes les formalités. Beullac, le ministre du travail espère ainsi décourager certains travailleurs de passer par les ANPE, ou bien les obliger à ne pas essayer de trouver un travail temporaire puisque ce secteur est lui aussi «bouché». Dans les deux cas, une même attitude : organiser le chômage, tout en le minimisant.

En bref...

MAIRES

Les listes élues dès le premier tour ont déjà tenu leur première réunion de conseil municipal, pour désigner le maire. C'est ainsi que Debré à Amboise, Poujade à Dijon, Lecanuet à Rouen, ont été réélus sans surprise. A Romans, où la municipalité est passée à gauche, c'est le député PS Filloud qui s'est vu élu maire.

Briançon

Le coup de force de Monsieur Montcornet de Caumont

Briançon, commune d'environ 10 000 habitants, semble avoir été choisie pour ces dernières élections municipales comme ballon d'essai par l'union de la gauche. L'«union» ? A Briançon, le PC est en tête statistiquement, d'après les plus récents résultats électoraux. Il revendique donc le droit d'être en tête de la liste d'union. Mais c'était sans compter sur les ambitions et les desseins du PS. Charles Henu était déjà venu rôder dans le Briançonnais l'été dernier, préparant la possibilité de se faire les dents contre un adversaire de choix de la «majorité» : Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, maire sortant. S'il abandonna son projet, quelques mois plus tard, les

gens du pays eurent la surprise de voir débarquer du train de Paris un énarque de bonne famille (fils de banquier, inscrit dans le bottin mondain...), qui avait déjà passablement traîné ses guêtres dans divers gouvernements UDR, sous-préfet au début des années 60. Ce Monsieur (il préfère, paraît-il qu'on l'appelle «camarade»), se nomme Robert Montcornet de Caumont, il est membre du Comité directeur du PS, responsable national des GAM, ex-PSU, adhérent au PS en 74 pour les «Assises pour le socialisme», avec son camarade d'école, Michel Rocard... Après avoir été interdit «de briguer l'investiture de son parti dans toutes les élections et les localités de la Fédération (du PS) du Calvados» par la

direction nationale du PS, puis éjecté de la Fédération de Chambéry... il tourna son regard vers la ville tenue par Dijoud.

Le deuxième acte s'ouvre sur le GAM de Briançon. Celui-ci avait émis des réserves quant à l'arrivée de de Caumont deux mois avant les élections, et on les comprend... un des thèmes de leur campagne électorale visait à accuser Dijoud d'être un «parachuté», un maire fantôme. Cela n'a pas gêné de Caumont, la prise d'assaut du GAM composé d'une douzaine de membres a été facile. Après le GAM, ce sera le tour de la section du PS. Il infiltre quelques-uns de ses amis du PSU, puis «vide» proprement et rapidement de la direction de la section, le socialiste

élu depuis trente ans dans la ville... et il se présente à la tête de la liste PS en refusant bien évidemment de faire liste commune avec le PC dès le premier tour comme il était convenu nationalement. Monsieur de Caumont n'avait pas fait tout ce tapage pour se retrouver derrière les révisionnistes sur la liste.

Le PS a fait le forcing autour de de Caumont : télégrammes de soutien de Mitterrand, de Rocard... 10 réunions électorales...

Malgré la méfiance des Briançonnais (cet importé de si fraîche date, on n'a pas confiance, il parle trop bien), le matraquage électoral a payé : de Caumont arrive en tête, avec un ballottage très favorable.

Après les élections, les expulsions !

Les expulsions de locataires vont reprendre. C'est le sort que le capitalisme réserve à chaque nouveau printemps à des milliers de travailleurs. Suspendues en droit jusqu'au 15 mars, les expulsions de locataires débuteront cette année le 21 mars, après la clôture des municipales, pour éviter probablement qu'elles ne deviennent un argument électoral de plus contre les maires sortants... 5 000 dossiers sont en instance à l'heure actuelle dans les commissariats de Paris. Rien que pour 1976, 4 400 expulsions ont été exécutées sur Paris ainsi que près de 20 000 saisies. La CGT, la CFDT et la CNL demandent un moratoire des saisies et des expulsions à Paris.

Cette fin de campagne a été l'occasion d'une floraison de slogans, slogans dont le but était plus de frapper les lecteurs que de leur fournir une argumentation politique. A ce petit jeu, la droite c'est surpassée : ainsi,

à Créteil, des papillons étaient ainsi formulés : «Avec Chirac... chassez les cosaques. Votez Billote». Les listes RPR de Paris n'ont pas lesiné non plus : «les socialistes à la mairie, c'est la révolution à Paris».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aujourd'hui, devant la Cour de Sécurité de l'Etat

LECANUET, JONQUERES ET LES BRETONS

Le 17 janvier dernier était publiée la lettre de démission de Jean Jonquères, procureur général à la Cour de Sécurité de l'Etat adressée à Lecanuet, Garde des Sceaux. Jonquères qui a à son «actif» les affaires Siméoni, Cacciari, des comités de soldats et des militants bretons a été plus ou moins mis à l'écart par le pouvoir. Dans cette longue lettre, il rappelait son dévouement à faire appliquer à la lettre les directives du ministre alors que les dossiers étaient pourtant vides. Nous rappelons ici le passage de cette lettre où il faisait allusion au procès des autonomistes bretons.

Voilà où en étaient les choses lorsque le 2 décembre 1976, Monsieur le directeur de cabinet me convoqua pour le lendemain. Dans le seul dialogue qui m'était permis d'avoir avec lui, trois mois après sa prise de fonctions, il me fit part de votre décision de ne pas conserver à la tête du parquet de la Cour de Sécurité de l'Etat, un magistrat du siège hors hiérarchie dont l'indépendance statutaire était incompatible avec les instructions que le gouvernement serait appelé à lui donner éventuellement. Votre directeur précisait que mon comportement récent, faisant allusion à l'affaire Cacciari, et des indices sur lesquels il n'a pas tenu à s'expliquer, lui laissaient mal augurer de la suite de notre collaboration et justifiait votre résolution. Il craint, en effet, que lors de la venue à l'audience de l'affaire des séparatistes bretons en instance de règlement - dossier comportant plus de 2 000 côtes qui fut long et difficile à instruire en raison de sa complexité et son défaut d'unité - je ne sois, à nouveau, tenté d'avoir une attitude semblable, ou bien seulement gêné, dans l'hypothèse où votre chancellerie serait amenée à m'adresser des instructions tendant à requérir des peines que j'estimerai trop sévères. Je lui laisse la responsabilité de ces supputations que rien

n'autorise, surtout pas mon passé au long duquel je ne crois pas avoir acquis une réputation de faiblesse. Il semble donc bien s'agir d'un procès d'intention.

De telles craintes me paraissent surprenantes si l'on songe que d'une part dans les affaires corses, je me suis conformé aux seules recommandations de Monsieur le garde des Sceaux Jean Lecanuet à l'exclusion de toutes autres, et que, d'autre part, celles qui m'ont été faites par Monsieur le directeur Périé dans l'affaire bretonne concernant Loquet et ses complices jugée en septembre 1976 ont été rigoureusement suivies par mon parquet général.

Dans ces conditions, pourquoi me prêter à l'avance un dessein de m'affranchir des instructions qui me seraient éventuellement adressées dans l'affaire du Front de Libération de la Bretagne alors que l'instruction n'est pas encore close, au seul motif que les conclusions de mon rapport du 23 octobre dernier n'ont été que très partiellement approuvées par votre chancellerie ?

C'est pourtant ce que fit Monsieur le directeur Périé lorsqu'il m'indiqua, dans sa démarche, que dans cette hypothèse, vous ne pourriez vous accommoder de ma part d'une appréciation déférente de la vôtre pour les réquisitions à prononcer.

Manifestation anti-nucléaire à Grund la police charge les manifestants : 100 blessés

Un déploiement policier sans précédent attendait les manifestants anti-nucléaires qui avaient organisé samedi dernier une marche contre le site nucléaire de Grund. Près de 30 000 policiers étaient déployés autour du chantier pour le «protéger». Des affrontements extrêmement violents eurent lieu, lorsque la police commença à charger sauvagement les manifestants, déployant tout son arsenal «anti-émeutes» : grenades, chars anti-manifestations, lances à eau, gaz, etc.

Plus de 100 manifestants ont été blessés et de nombreux sont hospitalisés. On a relevé également un policier dans un état grave. Cette manifestation est la première à suivre l'arrêt du tribunal de Fribourg à propos de la centrale de Wyl. Le gouvernement allemand en décidant la répression brutale a voulu faire comprendre qu'il n'était pas disposé à céder après un arrêt de justice. Il y a quinze jours, 15 000 manifestants marchaient sur l'usine de retraitement de Gorleben et il y a un mois, ils étaient 40 000 à Brokdorf.

OUVERTURE DU PROCES DE 7 AUTONOMISTES BRETONS

Un an et demi après l'ouverture des poursuites contre eux, sept militants autonomistes bretons vont être traduits en justice, devant la cour de Sécurité de l'Etat.

Tout a commencé au mois d'octobre 1975, lorsque la police organisa une rafle géante en Bretagne contre les milieux autonomistes. Sous les prétextes les plus fallacieux, une centaine de militants furent arrêtés. Poniatowski laissait entendre qu'il avait décidé, une fois pour toutes, de mettre un terme au terrorisme en Bretagne. 14 inculpations furent prononcées ensuite et en février 76, 7 non-lieux furent accordés.

Sept inculpés iront donc en Cour de Sécurité. Il s'agit de Jean-Charles Denis (encore détenu), d'André Le Gall, de Jean Laluyaux, de l'abbé Lebreton, et de René

Kerhousse, Kaou et Yann Puillandre. Les quatre premiers contre qui la Cour semble disposer de certaines pièces, revendiquent un certain nombre de faits. Quant

aux dossiers des trois derniers, ils sont strictement vides. Le cas de René Kerhousse est particulièrement révélateur. Kerhousse est inspecteur du Trésor à Brest dans le Finistère. Aucun acte de nature «subversive» ne peut être retenu contre lui. Par contre, René Kerhousse a fait connaître depuis longtemps ses convictions politiques et son opposition résolue au pouvoir.

La Cour de Sécurité a préparé contre lui le récit romanesque de la destruction d'une... perception. En réalité, ce sont ses opinions politiques que l'on veut sanctionner.

Les unions départementales CGT et CFDT déclarent qu'en poursuivant René Kerhousse «l'Etat voudrait, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne de l'Ouest, faire de chacun des fonctionnaires, l'instrument fidèle du pouvoir».

Quant à Yann Puillandre, il a obtenu 34% des suffrages aux municipales à Châteauneuf du Faou où il s'était présenté. Tirant les leçons du procès Siméoni, le pouvoir a choisi de traduire en même temps des militants assez hétérogènes politiquement. Face à cette manœuvre, les inculpés et la défense ont choisi de placer le procès sur le terrain du débat politique et non de la simple contestation des faits. Des travailleurs liés aux luttes populaires viendront faire le procès de la politique bretonne du pouvoir, du chômage, de la répression, politique, syndicale et culturelle de la Bretagne.

Les décisions qui seront prises au cours de cette parodie de justice, seront essentiellement fonction du rapport de force et du soutien que la Bretagne apportera à ce moment à ses inculpés. Car, la Cour de Sécurité de l'Etat, on a pu le mesurer dans les récents procès, n'est même pas une «cour» aux ordres : c'est le pouvoir qui juge directement ses opposants.

P. PUJOL



La politique du pouvoir en Bretagne : chômage, exode et répression

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT HOSPITALIER

«BON JE VOUS DONNE 50 F ET N'EN PARLONS PLUS !»

«En tant qu'agent hospitalier de l'Assistance Publique, je ne dépends pas de la caisse de sécurité sociale de ma commune, mais directement du centre situé dans l'hôpital.

Je ne coûte pas grand chose à la sécurité sociale. En vingt ans de travail à l'hôpital, j'ai eu peut-être trois fois 200 F de remboursements !

Il y a quelques jours, j'amène une ordonnance et une feuille d'assurance et les présente : «Vos vignettes ne sont pas complètes madame». «Il manque à chacune le petit papillon à détacher suivant le pointillé qui nous montre qu'il ne s'agit pas d'un faux» me dit-on. «Vous vous moquez de moi ? Je viens d'acheter ces médicaments, et je n'aime pas être prise pour une voleuse !»

Les collègues autour de moi commencent à discuter ferme pour me soutenir, l'employée appelle alors une inspectrice qui prend l'initiative de téléphoner au pharmacien ! Il s'avère évidemment que j'ai bien acheté les médicaments chez lui ! Mais rien n'y fait, l'inspectrice me confirme le

réglément : si je ne reviens pas avec les papillons, je ne serai pas remboursée ! Je demande ensuite le remboursement des quatre consultations du phlébologue «non conventionné» que j'ai consulté. Habituellement la sécurité sociale me rembourse 8 F, sur les 100 F que me coûte la consultation : c'est une autre inspectrice qui remplit les papiers et me tend une feuille : «remboursement

pour quatre consultations, 12 F ! Là, c'est trop !

«S'il vous plaît, madame, pouvez-vous m'expliquer pourquoi aujourd'hui vous me donnez 4 F par consultation alors que auparavant j'ai été remboursée de 8 F ?»

«Je vous donne 12F en tout, je n'ai rien d'autre à vous dire !

«Je demande à compren-

dre, pourquoi cela change d'une fois sur l'autre ? C'est à la tête du client ou de l'inspecteur ?»

Les collègues qui attendent me soutiennent ; des exclamations fusent : «Elle a bien appris la leçon de Barre celle-là !». L'inspectrice explose alors : «Rendez moi ce papier, bon, je vous donne 50 F et n'en parlons plus !»

Sans commentaires.

Un médecin pour 26 851 enfants scolarisés à Cherbourg !

S. Veil aime à répéter qu'elle accorde la plus grande attention à la médecine scolaire, un des piliers de la prévention. Les parents d'élèves et les enfants de la Manche peuvent témoigner de ce «souci». Jugeons sur chiffres, d'après le Bulletin Départemental de l'Education Nationale (Inspection Académique de la Manche).

A Granville il n'y a qu'un médecin plein temps pour 10 568 enfants, à Avranches un seul pour 11 455 enfants,

à Ste Hilaire 1 pour 11 271 enfants, à Saint Lo un pour 17 173 enfants et un vacataire pour 6 646 enfants, à Octeville un médecin vacataire pour 7 220 enfants et à Cherbourg un médecin vacataire (qui n'est là en plus que pour un an) pour la bagatelle de 26 581 enfants scolarisés !

Dans les villages, les enfants peuvent, avec un peu de chances, espérer voir le médecin une fois tous les 4 ans (c'est à dire à peu près

la durée de leur scolarité primaire). Le document académique précise en guise de conclusion «Le ministère ne recrute aucun médecin scolaire actuellement. C'est pourquoi de nombreuses demandes de visites médicales ne peuvent être satisfaites».

Comme les décès, les départs en retraite et les mutations ne sont jamais remplacés, la pénurie en médecins ne peut que s'accroître.

Corr. Manche

Zaire

MANOEUVRES SOVIETIQUES CONTRE LE ZAIRE

Au terme d'une visite dans le Sud du pays, où il était allé passer ses troupes en revue, Mobutu Sese Seiko a déclaré que «les agresseurs venus d'Angola ont fui, pris de panique», dès que les troupes régulières zaïroises ont paru. La ville de Kawesi, nœud ferroviaire près de la frontière angolaise, a été reprise. Mais, selon les déclarations de Mobutu, la province du Shaba n'est pas entièrement libérée, car «l'ennemi se sert de la population locale comme d'un bouclier».

L'entrée de troupes constituées d'anciens mercenaires du Katanga au Zaire et l'assassinat du président congolais en sont les deux éléments. L'ancienne province du Katanga, appelée aujourd'hui Shaba, est le grand centre minier du pays avec les principaux gisements exploités de cuivre, d'uranium et de cobalt. Kolwezi, la ville autour de laquelle se sont effectuées les opérations militaires en est le centre. Lors de l'indépendance une sécession avait été organisée dans cette province qui avait menacé le gouvernement central, après que Lumumba eut été assassiné par les sécessionnistes, l'URSS soutenait son propre candidat, en la personne du gouvernement de Stanleyville. Une sanglante opération mettra fin à la sécession en 1965, le gouvernement de Stanleyville et les forces katangaises seront dispersées. L'intervention américaine et belge, la tentative soviétique auront coûté des milliers de morts au Congo.

Les anciennes troupes de choc de la sécession, les «gendarmes katangais» se retrouveront dans les rangs du MPLA. Les forces d'invasion cubaines les ont regroupés lors de leur intervention en novembre 75. Aujourd'hui, ils constituent l'essentiel des forces qui ont opéré dans la province de Shaba.

UNE FORCE SOUS LA DEPENDANCE SOVIETIQUE

Une telle force d'intervention ne dispose d'aucune autonomie : elle dépend entièrement de ses bases arrière situées en Angola de ses sources d'approvisionnement d'armes, qui jouent un rôle décisif pour permettre l'intervention d'une telle force armée. Selon le gouvernement zaïrois ce sont les mêmes armes que celles qui ont été employées par le MPLA dans la dernière phase de la guerre d'Angola. Ce sont des armes soviétiques dont l'utilisation est directement décidée par les Soviétiques et leur personnel d'encadrement cubain.



C'est en alimentant une guerre civile des plus meurtrières que l'URSS s'est finalement imposée à l'Angola avec ses conseillers et ses accords. C'est par la guerre civile, la tension et les conflits entre Etats que l'URSS tente de gagner en influence.

La tentative soviétique se heurte à une accentuation de l'intervention américaine, ainsi que des autres pays occidentaux au Zaire, venant accroître la tension dans la pays.

L'assassinat du président du Congo dans des conditions qui sont loin d'être claires, alors que les deux pays s'étaient opposés sur l'attitude à avoir au moment de la guerre d'Angola vient encore renforcer la tension dans la région. La sourde et brutale rivalité entre les USA et l'URSS en Afrique franchit une nouvelle étape, avec la montée des ambitions soviétiques, où la subversion et la guerre entre Etats constitue une menace permanente.

Congo : assassinat du chef de l'Etat Ngouabi

Vendredi 18 mars, le président du Congo a été assassiné au cours d'un attentat. Selon la «Voix de la Révolution Congolaise», le président a été victime du «capitaine Kikadidi qui a réussi à prendre la fuite après son crime». Le couvre-feu a été instauré dans le pays et un comité militaire de 11 officiers a pris la direction du pays. Ce comité a appelé la population à «redoubler de vigilance pour sauvegarder par tous les moyens la révolution et l'unité nationale...» La radio a annoncé que tout rassemblement de plus de cinq personnes est interdit et le travail a cessé dans tout le pays, sauf en ce qui concerne les activités médicales et alimentaires.

Massamba Debat, ancien président congolais qui avait été déposé par Ngouabi, est interrogé par la police ; on l'accuse d'être l'instigateur de l'attentat.

Union Soviétique : 7 ans de camp dur pour les nouveaux interpellés

L'URSS vient d'annoncer que les nouvelles personnes interpellées jeudi 17 mars, la poétesse Youlia Voznessnaïa, Vladimir Borissov et Natalia Kazarinova-Goum vont subir 7 ans d'internement dans un camp, au régime dur. Il y a quelque temps, Borissov avait été libéré d'un internement psychiatrique car il était le fondateur du mouvement des droits de l'homme en URSS. Après leur interpellation, la «Pravda» justifiait la pratique des autorités soviétiques : «Les droits politiques et la liberté de conscience ne sont dans notre pays, pratiquement limités en rien, en dehors d'une seule exception : leur utilisation par chacun ne doit porter préjudice ni à d'autres personnes ni à la société entière». Pour la «Pravda», défendre les droits de l'homme en URSS porte préjudice à la société soviétique.

VOTE DE CRÉDITS POUR UN «CONCORDE» AMÉRICAIN

Judi dernier, la Chambre de députés a voté, par 338 voix contre 44 une loi autorisant la NASA à dépenser 15 millions de dollars pour commencer des travaux de recherche sur un nouveau supersonique américain.

Ce vote intervient après le changement du chiffre marqué sur le Concorde portant sur sa capacité de bruits. Ce chiffre est actuellement inférieur à ce qu'il était en février : d'après les experts américains, Concorde ferait moins de bruit actuellement qu'en février.

Le changement du chiffre est important pour la NASA qui compte construire son supersonique, sans qu'il y ait une opposition du maire de New York et d'autres comme cela s'est fait pour Concorde, sous prétexte du bruit. Mais le prétexte du bruit était nécessaire pour empêcher le Concorde franco-britannique d'atterrir. Même avec le changement du chiffre de la capacité de bruit du supersonique Concorde, celui-ci n'a plus de chance d'atterrir aux Etats-Unis, du fait qu'il est «cassé» industriellement.

Vietnam

La «commission présidentielle» américaine est arrivée le samedi 19 mars à Vientiane au Laos après son passage au Vietnam du 16 au 19 mars. Cette commission voulait établir des rapports avec le Vietnam et selon l'agence vietnamienne de presse, les deux parties ont eu un «échange de vue franc et instructif». Les Vietnamiens ont insisté sur le devoir des Etats-Unis de «contribuer à soigner les plaies de la guerre» et ont remis à la «commission présidentielle» 12 dépouilles de soldats américains tués pendant la guerre. Le chef de la délégation américaine a dit au cours d'une conférence de presse que cette visite avait «déclenché le processus susceptible de conduire à la normalisation des rapports américains-vietnamiens».

Grande Bretagne

UNE MOTION DE DÉFIANCE CONTRE CALLAGHAN

Margaret Thatcher, leader du parti conservateur britannique, a déposé vendredi à la Chambre des Communes une motion de défiance à l'égard du parti travailliste. Si cette motion était acceptée, cela provoquerait des élections anticipées, qui pourraient amener la victoire des Conservateurs. Le vote aura lieu le mercredi 23 mars.

LES TRAVAILLISTES MENACES

Le gouvernement de Callaghan a déjà essuyé une défaite spectaculaire le mois dernier, lorsqu'il a été incapable de faire adopter à la Chambre des Communes, son projet d'Assemblées élues, écossaise et galloise ; cet échec pourrait d'ailleurs lui retirer le soutien des députés nationalistes d'Écosse et du Pays de Galles, dont il bénéficiait jusque là.

D'autre part, les difficultés économiques auxquelles les travaillistes sont confrontés, et la politique d'austérité qu'ils s'efforcent de promouvoir, ont amené, depuis les élections d'octobre 74, un regain en faveur des conservateurs dans toute une série d'élections partielles.

D'autre part, le parti libéral, qui compte 13 députés,

peut également peser dans la balance ; le leader du Parti, Steel, qui soutient habituellement le Labour a récemment fait à Callaghan des demandes qui n'ont pas été satisfaites : il s'agissait d'abandonner le programme électoral travailliste pour gouverner dans «l'intérêt national». Reste à connaître l'attitude des députés fascistes de l'Ulster, dirigés par Enoch Powell, qui ont jusqu'ici soutenu Callaghan, mais pourraient mercredi se retourner contre les travaillistes.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le gouvernement travailliste s'est vu en danger d'être mis en minorité sur la question du budget ; plutôt que d'accepter cela, Callaghan a préféré donner à ses partisans, la consigne de s'abstenir ; résultat : le gouvernement a été battu par 293 voix contre zéro.

C'est à la suite de ce qu'elle qualifie de «défaite déshonorante» que Margaret Thatcher a déposé sa motion de défiance. Dans l'Etat actuel des forces, elle pourrait l'emporter d'une voix, 1315 contre 314 aux travaillistes. Mais il reste beaucoup d'hésitants, et les manœuvres de coulisse vont bon train.

Djibouti

RÉFÉRENDUM LE 8 MAI, INDÉPENDANCE LE 27 JUIN

Ce sont les décisions prises par les participants à la conférence de Paris au cours de leur dernière réunion qui s'est tenue samedi 19 mars. Mais le Front de Libération de la Côte des Somalis n'a pas participé à cette dernière séance.

« Au terme de plus de 20 jours de tergiversations et de marchandages, le FLCS constate à son plus grand regret que le gouvernement français n'est nullement disposé à procéder à une décolonisation réelle et équitable répondant aux aspirations légitimes de la population du territoire » a déclaré le porte-parole du Front qui a ajouté que la France cherchait à instaurer « Dans le territoire un régime néo-colonial sur des bases tribales ».

Seule la Ligue Populaire pour l'Indépendance (LPI) dirigée par Ahmed Dini et Hassan Gouled, semble satisfaire des décisions : une circonscription unique a été définie pour la LPI, cela garanti « une véritable détribalisation du scrutin ». En outre, selon Dini, « le fait

d'assurer une représentation plus équitable de la ville de Djibouti joue dans le même sens. 29 députés pour la capitale, 12 pour les secteurs de Dikhil et de Tadjoura, 6 pour ceux d'Obock et d'Ali-Sabieh, voilà qui correspond à nos demandes ».

Mais en quoi va consister cette indépendance ? Après le scrutin, prévu pour le 8 mai, le nouveau gouvernement devrait signer avec la France des accords de coopération monétaire, culturelle, militaire. La base française sera-t-elle maintenue ? Il est question que «l'aide» française soit, provisoirement, maintenue à son niveau actuel. De quel prix les habitants du territoire devront-ils payer cette aide ? Ni l'UNI (Union Nationale pour l'Indépendance, parti d'Ali Aref), ni le MLD (Mouvement de Libération de Djibouti), ni le MPL (Mouvement Populaire de Libération) n'ont accepté de participer à cette conférence, qui laisse planer d'inquiétantes zones d'ombre sur le sort du futur « indépendant ».

POLITIQUE

NOUVEAU RECUL DE GISCARD

Suite de la une

La régression de la droite se trouve accentuée semble-t-il par plusieurs facteurs :

- D'une part les forces dissidentes de la droite, comme l'UJP, ou les candidats jobertistes, qui devaient faire la décision dans des villes comme Nantes, Le Mans, Saint-Etienne, se sont reportées massivement sur le candidat de la gauche, causant par exemple la défaite du ministre du chômage, Durafour. De même les forces écologistes qui n'avaient pas donné de consignes de vote officielles, tout en indiquant leur volonté de mettre en échec le gouvernement, semblent avoir voté nettement en faveur des listes de gauche.

- D'autre part, là où il y avait des «primaires» dans la «majorité», c'est-à-dire affrontement entre deux listes de droite, le report des voix s'est fait assez mal sur la liste restant au second tour. C'est une conséquence des profondes divisions qui secouent la droite depuis plusieurs mois. Cela semble avoir joué dans plusieurs villes comme Albi, Poitiers, Bourg, Mâcon, Tourcoing, Thionville, Bourges, Béziers, etc.

- Enfin, la dynamique créée par la gauche au premier tour semble avoir jailli dans différents secteurs y compris à Paris où par exemple l'un des chefs de file des giscardiens, Domnati, serait mis en échec par le candidat socialiste. Cette dynamique a aussi permis que les reports d'une liste sur l'autre, là où il y avait des «primaires» à gauche, s'effectuent correctement.

Ce recul accentué de la droite, qui se traduit par la défaite de nombreux ministres en place du gouvernement, et non des moindres

(D'Ornano, Durafour, Brouse, Segard...), constitue un échec pour Giscard et accroît les contradictions au sein de la droite. Les déclarations d'hier soir, où D'Ornano mettait en accusation Chirac, pendant que Sanguinetti du RPR réagissait la menace de la censure contre le gouvernement, confirmaient que le fossé qui s'est creusé entre les deux composantes de la droite, est profond même si elles sont condamnées à gouverner ensemble dans la peur de la défaite, jusqu'aux législatives.

Dans la fausse gauche, Mitterrand et Marchais se congratulent réciproquement. Les divergences se trouvent provisoirement tuées puisque PS et PC progressent, de manière différente certes, mais substantielle pour l'un et l'autre parti. Le PCF en gagnant une quinzaine de nouvelles mairies, en pénétrant pour la première fois dans des dizaines d'autres, va tenter de se targuer de ce résultat pour atténuer les contradictions qui se suscitent en son sein la politique de l'union de la gauche, et la place dominante qu'y occupe le PS.

Mais ce «succès» électoral, qui ne rapporte rien aux travailleurs, n'empêchera pas les partis de gauche de devoir rendre des comptes à la classe ouvrière, dont les luttes ont été muselées depuis de longs mois au nom de la préparation de ces élections. La campagne des législatives de 78, qui est déjà ouverte, ne sera pas de nouveau le prétexte pour la gauche d'empêcher les travailleurs de lutter pour mettre en échec le plan Barre. Municipalités de droite ou de gauche, les revendications demeurent et les travailleurs vont se mobiliser pour les faire aboutir.

Jobertistes : des voix qui ne sont pas allées à la majorité

o A Nantes : les abstentionnistes se sont mobilisés entre les deux tours. Ce facteur n'est cependant pas suffisant pour expliquer à lui seul la victoire du candidat socialiste pour expliquer à lui seul la victoire du candidat socialiste sur André Morice : il a fallu nécessairement qu'une partie des 12 285 voix jobertistes du premier tour se reportent sur la gauche au deuxième tour. Il serait en effet absurde de penser que tous les absten-

tionnistes du premier tour se sont reportés sur la gauche, et son score est inférieur à l'addition des voix qu'il avait obtenues au premier tour avec celles des jobertistes.

o A Saint Etienne : là encore, la mobilisation des abstentionnistes a dû encore coïncider avec un partage des électeurs jobertistes et gaullistes d'opposition. Ce phénomène joue aussi au Mans, où le maire centriste a été battu.

Ecologistes : vers la gauche

Dans un certain nombre de villes, les voix des écologistes du premier tour ont fait la décision ; généralement, elles l'ont fait au profit de l'union de la gauche. C'est le cas de Montpellier, où le report des voix d'extrême gauche sur le PS et d'une liste de droite sur le maire sortant républicain indépendant les mettaient pratiquement à égalité pour le deuxième tour. Les 4 000 voix écologistes ont tranché en faveur du PS.

De même, les scores réalisés par le candidat PCF et celui du PS dans les 8^e et 9^e secteurs de Lyon supposent qu'ils aient récupéré bon nombre de voix écologistes ; il faut préciser que, dans cette ville, les membres du PSU figuraient sur ces dernières listes. A St Chamond aussi, le PCF est passé devant la «majorité» grâce aux voix écologistes.

ILS ONT DÉCLARÉ

Lecanuet : «La division en deux blocs est un danger, et la loi électorale ne permet pas d'autres solutions que ces deux blocs. Trop d'éléments de la majorité se sont contentés d'une campagne à coup de slogans. Il faut des explications plus convaincantes. L'initiative de l'organisation de la majorité doit venir du président de la république».

Stirn : «Quand on entend tel ou tel leader de la majorité mettre tous les partis de l'opposition sur le même plan, les Français savent que c'est inexact».

Mitterrand : «Il nous appartient de rester fidèle à notre engagement, de respecter notre union. Messieurs Giscard d'Estaing, Barre et Chirac sont trois hommes de valeurs. Très représentatifs de la droite française. Ils vont être obligés de retrouver entre eux un minimum d'accords, et essayeront de camoufler leur division. Je ne sais pas s'ils y parviendront».

Peronnet (radical) : «L'effondrement des partis du centre est dû aux modalités du scrutin. Il faut donc le modifier».

Sanguinetti (RPR) : «On ne peut pas dire que ce soit un succès éclatant pour Giscard. Il n'avait pas fait l'analyse que c'est seulement le gaullisme qui pouvait battre la gauche. Je souhaite des élections législatives depuis un an, prévoyant ce qui allait se passer aujourd'hui. Maintenant c'est à Giscard de prendre la décision, à moins que ne se présentent des événements tels que nous soyons amenés à provoquer cette décision. Nous en discuterons la semaine prochaine».

D'Ornano : «On ne peut pas avoir créé une situation de division dans la majorité en profondeur et attendre qu'au moment des élections tous les électeurs de la majorité se retrouvent. Il faut en tirer les conséquences. Nous avons un art pour gagner les législatives. Dans la majorité de profondes blessures se sont créées. J'ai les poches pleines de tracts gaullistes qui m'attaquent...»

LUTTES OUVRIÈRES

MONTLUÇON

LE PATRON FLINGUEUR REFUSE DE PAYER LE SALAIRE DES OUVRIERS

Ils sont sept ouvriers qui attendent toujours depuis un mois et demi de toucher leur salaire. Employés dans l'entreprise Chevallier près de Montluçon (Allier), ils en ont

gatoire par le Parquet, a été laissé en liberté. Il va continuer à couler des jours paisibles à extorquer des superprofits en sous-traitant les chantiers PTT de la région

aujourd'hui, il continue d'exploiter ses ouvriers en toute impunité.

Quand ils ne portent pas eux-mêmes le fusil pour

Et comme à Manil, quand les commandos de cadres et autres «comités pour la défense de la liberté du travail» ne suffisent pas à briser la combativité ouvrière, Poniatowski envoie promptement ses troupes à la rescousse des patrons en difficulté. Car c'est bien le signe d'un pouvoir affaibli que cette recrudescence des violences patronales et policières dirigées contre les droits des travailleurs.

LES TANNERIES DU PUY SONT OCCUPÉES

L'action résolue des tanneurs du Puy avait obligé la direction départementale du travail à refuser les 172 licenciements prévus dans le cadre du plan de «redressement» présenté par la SNTFR (Tanneries Françaises Réunies). Cela n'a pas empêché pour autant l'administrateur provisoire de remettre en chantier un nouveau plan de restructuration qui se solde par un nombre équivalent de suppressions d'emplois. Cette fois, l'administrateur a pris les devants : il a expédié mercredi les huit premières lettres de licenciement. Aussitôt une cinquantaine de tanneurs ont envahi les bureaux directoriaux, bientôt approuvés et rejoints par la quasi-totalité des travailleurs qui se sont mis en grève reconductible tous les matins en assemblée générale.

RIVE DE GIER : LES TRAVAILLEURS DE BSN ARRÊTENT LEUR MOUVEMENT DE GREVE AUJOURD'HUI

Les travailleurs de BSN-Rive de Gier reprendront le travail ce matin, interrompant ainsi le mouvement de grève contre le projet de 350 licenciements décidés par Antoine Riboud, le patron «social». Dans les derniers jours de la lutte qui avait été marquée jusque là par un grand enthousiasme et une volonté d'unité avec les autres usines de la vallée du Gier touchées par les restructurations, le poids du chantage exercé par la direction se faisait durement sentir : «Si la grève continue, menaçait Riboud, je ferme toute l'usine et ce seront non plus 350 licenciements mais mille !». Mais les travailleurs en sont aussi à s'interroger sérieusement sur le soi-disant soutien de la toute nouvelle municipalité de gauche (emportée par Gery du PCF la semaine dernière) qui ne s'est guère montrée empressée de soutenir les lutteurs de BSN. De cela aussi, il faudra tenir compte quand il va s'agir de porter à nouveau l'offensive contre le plan de chômage de Riboud...



Buissonade, le PDG qui a tiré sur ses ouvriers à Domazan (Gard) en février dernier.

assez de ne même pas toucher leur dû et sont allés vendredi le réclamer une nouvelle fois au domicile du patron. Celui-ci ainsi que son frère étaient là pour accueillir la délégation... le fusil chargé à la main. Chevallier a épaulé et tiré. Un des ouvriers, Charles Schatz, qui a reçu la décharge en pleine poitrine, est aujourd'hui à l'hôpital. Le patron, lui, après interro-

ger il excelle à réaliser les «moindres coûts». C'est facile quand on supprime aux ouvriers jusqu'à leur salaire.

Les patrons flingueurs ont décidément la gachette facile ces derniers temps. On a encore en mémoire ce PDG du Gard, à Domazan qui prit pour cible il y a quelques semaines les ouvriers grévistes de son usine qui l'occupaient. Lui aussi,

chasser les grévistes, les patrons délèguent de plus en plus souvent ce pouvoir aux milices et autres supplétifs de la police qu'ils encadrent. On les a vu accomplir ces sales besognes contre les grévistes de Gravelines, Mesnel (Carrières sur Seine), Beneto (Béthune) où le patron n'a pas hésité à monter un commando de nerfs spécialement recrutés à Paris.

RENAULT-DOUAI : 2000 EN GREVE POUR LES SALAIRES !

La grève commencée jeudi dernier à l'usine Renault de Douai s'est amplifiée en fin de semaine. Les 2 000 grévistes exigent une augmentation de leurs salaires.

Dans ces usines que la Régie Renault veut montrer en exemple de «réussite sociale d'une entreprise nationalisée» les luttes se développent. Souvent dures ! Déjà, il y a quelques temps, c'était les OS de Douvrin qui refusaient les cadences, abrutissantes dans cette usine «moderne» à la vitrine agréable.

RESULTATS DU 2^e TOUR

MUNICIPALITÉS SORTANTES DE DROITE

AJACCIO MAJ (BON) (7 375) MAJ (CDS) (4 652) UG (PCF) (5 453)	Elu	HYERES MAJ (RPR) (8 285) PS (6 800) PC 2 693	Elu
ALBI MAJ (CDS) (9 269) UG (PS) (9 952) DIV DR 2 807	Elu	ISSY LES MOULINEAUX MAJ (8 715) UG (PC) (8 798) ÉCO 1 775	
ALENÇON MAJ (CDS) (3 990) MAJ (DIV) (3 160) UG (PS) (4 990)		LAVAL DIV DR (6 381) PS (11 303) 60% Elu MAJ 3 658 ; PC 1 751	
ANGOULÊME MAJ (7 363) PS (4 877) PCF 4 368 MRG 1 184	Elu	LYON (1^e secteur) MAJ (4 659) 61% Elu UG (PC) (2 789) RPL 1 458 ; DIV 488 ; ÉCO 855	
ANNECY MAJ (7 367) 8600 RI (4 617) 3000 UG (PS) (5 613)	Elu	2^e secteur MAJ (5 484) 67% Elu UG (PC) (2 700) RPL 2 158 ; DIV 790 ÉCO 1 036	
ANTONY MAJ (RPR) (7 828) UG (PC) (11 824) DIV DR 4 756		3^e secteur MAJ (10 912) Elu UG (PS) (6 334) RPL 2 668 ; DIV 1 301 ; ÉCO 1 899 ; EG 1 729	
BELFORT MAJ (7 635) UG (PS) (9 853) ÉCO 1 666 ; EG 972 DIV DR 338	Elu	4^e secteur MAJ (5 727) 57,5% Elu UG (PS) (4 085) RPL 1 399 ; DIV 769 ; ÉCO 1 091	
BÉZIERS RAD (12 646) UG (PC) (17 103) CDS 5 177	Elu	5^e secteur MAJ (6 498) Elu UG (PS) (4 661) RPL 1 310 ; DIV 1 107 ; ÉCO 1 733	
BOURG EN BRESSE MAJ (CDS) (4 703) 42% UG (PS) (7 198) 58% MAJ 3 412		7^e secteur MAJ (8 432) Elu UG (PS) (6 800) RPL 1 693 ; ÉCO 1 824	
BOURGES MAJ (RI) (7 792) UG (PC) (14 246) RPR 7 497 EG 1 478	Elu	8^e secteur MAJ (10 192) UG (PC) (10 481) 56,54% Elu ÉCO 2 020 ; EG 1 402	
LE CANET MAJ (RPR) (5 519) MAJ (SE) (2 423) PS 1 857 ; SE 1 578 ; PC 1 105 ; ÉCO 653		9^e secteur MAJ (6 651) UG (PS) (6 989) 54,52% Elu RPL 964 ; ÉCO 1 315 ; EG 936	
CHAMBÉRY MAJ (RPR) (7 998) UG (PS) (7 680) ÉCO 3 798		MACON MAJ (3 627) UG (PS) (6 825) Elu DIV DR 3 300	
CHATEAUROUX MAJ (7 998) UG (PC) (9 912) MAJ 2 830 ; MD 2 334		LE MANS MAJ (CDS) (26 593) UG (PC) (32 847) Elu MD 8 853	
COLMAR MAJ (CDS) (9 025) 9600 Elu UG (PS) (7 312) 8398 DIV DR 6 811		METZ MAJ (CDS) (17 578) Elu UG (PS) (15 573) 48,2% DIV DR 7 551	
CRÉTEIL MAJ (RPR) (7 278) PS (6 741) DIV DR 2 685 ; PC 6 088	Elu	MEUDON MAJ (RI) (9 860) UG (PS) (8 364) ÉCO 2 772	
GAGNY MAJ (RPR) (6 706) UG (PC) (7 285) CDS 1 610	Elu	MONTPELLIER MAJ (RI) (28 320) UG (PS) (27 473) Elu DIV 2 321 ; ÉCO 4 062 ; EG 1 185	
GRASSE MAJ (RI) (6 457) UG (PC) (5 620) DIV DR 2 538	Elu		

MULHOUSE MAJ (SD) (14 673) Elu MAJ (RI) (10 754) UG (PS + PC) 6 705 ; MRG 1 935 ; ÉCO 5 134	Elu
NANCY MAJ (RI) (15 272) 56,3% Elu UG (11 399) 43,7% MAJ (RPR) 9 544 ; EG 3 248	Elu
NANTES MAJ (44 177) 53742 UG (PS) (44 506) 54361 Elu MD 12 285	Elu
NICE (1^e secteur) MAJ (RI) (24 821) UG (PC) (22 141) MD - ÉCO 7 348	
2^e secteur MAJ (RI) (22 148) UG (PC) (19 668) MD + ÉCO 7 064	
3^e secteur MAJ (RPR) (16 391) UG (PC) (14 841) MD + ÉCO 4 809 ; ED 421	
NOISY LE GRAND MAJ (RPR) (4 569) PC (3 628) PS 3 294	

Les listes qui se représentaient au deuxième tour sont en caractère gras, celles qui n'étaient présentes qu'au premier tour sont indiquées après, en caractères maigres.

Le premier chiffre, indiqué entre parenthèses après les listes présentes au deuxième tour est celui des voix qu'elles avaient obtenues au premier. Le deuxième chiffre est celui qu'elles ont obtenu hier.

ORLÉANS RAD (18 550) Elu UG (PS) (14 516) EG 4 502	Elu	SAINT ÉTIENNE MAJ (RAD) (32 265) 41396 UG (PC) (33 279) 43323 Elu UJP + MD 6 158 ; EG 2 368	TOULOUSE (3^e secteur) MAJ (RI) (19 011) 52,5% Elu UG (PS) (17 315) 48,1 % PSU + AUTON + ÉCO 2 094 EG 1 025 ; SE 623
PERPIGNAN MAJ (SD) (17 216) Elu UG (MRG) (16 097) MAJ (DIV) 9 501 ; EG 1 280	Elu	SAINT MALO MAJ (RPR) (6 210) MAJ (SD) (5 815) UG (PS) (7 162) 9092 Elu DIV DR 1 802	TOURCOING MAJ (RPR) (18 232) Elu UG (PS) (18 875) DIV DR 7 233
POITIERS MAJ (CDS) (13 845) 47,6% UG (PS) (13 910) 52,4% Elu MAJ (RAD) 1 726		SAINT MAUR MAJ (RI) (14 621) UG (PC) (11 063) MAJ (DIV) 7 657	VANNES MAJ (RI) (7 169) 52 % Elu UG (PS) (6 204) 48 % DIV DR 2 399
RENNES MAJ (RI) (31 593) 35235 UG (PS) (36 162) 44578 Elu PSU + ÉCO 3 967 ; EG 1 699 ML 1 030		SAUMUR MAJ (4 835) DIV DR (3 196) UG (PS) (4 189)	VICHY MAJ (RI) (7 301) Elu UG (5 218) DIV DR 2 243
RUEIL MALMAISON MAJ (RPR) (13 524) UG (PC) (11 059) ÉCO 3 274		THIONVILLE MAJ (CDS) (5 638) Elu UG (PC) (9 002) RI 3 690	VILLEURBANNE MAJ (SD) (12 161) 15985 Elu PS (10 968) 23183 DIV DR 2 204 ; MD 1 200 ; PC 9 884 ; EG 890
SAINT CHAMOND MAJ (7 712) UG (PS) (6 993) 8990 Elu ÉCO 1 567		TOULON MAJ (RI) (24 739) Elu UG (PC) (19 443) MAJ (RPR) 21 285 ; DIV DR 2 371 ; PS 10 790 ; ÉCO 3 498	

MUNICIPALITÉS SORTANTES DE GAUCHE

AGEN MAJ (6 225) Elu PS (4 170) MAJ 2 636 ; PC 2 517	Elu	CLICHY PS (7 388) MAJ 2 806 ; PC 7 207	2^e secteur MAJ (4 406) PS (13 033) PC 10 227 ; ÉCO 1 413 ; EG 552	7^e secteur MAJ (6 014) Elu PS (17 812) PC 15 877 ; ÉCO 2 209 ; EG 753
AIX EN PROVENCE MAJ (RAD) (13 548) PS (13 842) PC 9 442 ; RAP 2 177		ÉVREUX MAJ (5 472) PC (6 081) Elu PS 3 610 ; ÉCO 1 591	3^e secteur MAJ (11 379) PS (15 863) Elu PC 8 084 ; ÉCO 3 207	8^e secteur MAJ (3 745) Elu PC (15 377) Elu PS 10 903
BRON MAJ (4 407) PS (6 686) Elu PSU 2 543	Elu	GRENOBLE MAJ (20 523) UG (PS) (27 223) Elu DIV DR 1 730 ; ÉCO 5 054 ; EG 804	4^e secteur MAJ (15 946) PS (19 217) SD 440 ; PC 9 798 ; ÉCO 5 093 ; EG 705	SAINT BRIEUC MAJ (9 347) Elu PS (7 286) PC 7 198 ; PSU 1 085
CARCASSONNE MAJ (RPR) (7 161) UG (PS) (8 974) Elu MRG 2 299 ; EG 1 178	Elu	LILLE MAJ (RI) (28 044) UG (PS) (30 758) ÉCO 4 381 ; EG 4 303	5^e secteur MAJ (8 162) PS (14 544) PC 1 196 ; ÉCO 2 556 ; EG 594	VILLE GAULLISTE DE GAUCHE
CHÂTENAY MALABRY MAJ (RPR) (3 751) UG (PS) (5 361) Elu MAJ 1 744 ; DIV 788	Elu	MARSEILLE (1^e secteur) MAJ (RPR) (11 280) PS (14 247) 55,4% Elu MD 347 ; PC 8 189 ; ÉCO 3 013	6^e secteur MAJ (6 435) PS (13 537) 20000 Elu PC 11 425 ; ÉCO 3 123 ; EG 669	BRIVE LA GAILLARDE MAJ (RPR) (6 350) Elu GG (8 693) Elu UG (PC) (9 013)

PARIS

1^{er} TOUR

Arrondissements	1 ^{er} -4 ^e	2 ^e -3 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e
Nb de sièges	4	4	4	4	4	4	4	4	7	6	7	7	11	9	8	9	6	7
Fascistes	2,1	2	1,2	1,9	3,3			2,5	4,1	1,8	1,8	1,7	1,9	4,8	1,8	2	3,4	2
D'Ornano	22,7	33,1	14,1	21,7		27,9	16,8	16,3	16,5	24,3	15,7	20,1	23,4	36,3	22,4	27,6	19,3	21,6
Chirac	28	12,5	37,9	36,4	60,1	39,2	38	31,5	25,1	23,6	22	27,6	30,5	33,5	38	17,5	17,4	17,2
M.D. (Jobert)	1,7	1,6	1,6	2	4,5	2,3		2	2,1	2,3	2,3	2	2,5	2,7	2,2	1,6	2,8	2,5
Union de la Gauche	30,1	37,4	27,7	22,3	17	15,6	25,8	35	42	34,5	42,7	34,2	28,6	13,2	23,2	40,3	44,1	43,1
LCR-LO-OCT	3,3	3,1	2,1	1,9	2,7	1,4	2,5	3,1	3,1	3,3	3,8	3,6	3,7	1,4	2,8	3	3,5	3,7
Ecologistes	11	9,7	13,9	13,8	13,1	10	6,4	7,8	9	10,1	11,7	10,8	10,4	10,8	9,1	8,1	9,1	9,3
2^e TOUR																		
D'Ornano										Elu					Elu			
Chirac	Elu		Elu	Elu		Elu	Elu	Elu				Elu	Elu		Elu			
Union de la G.		Elu							Elu	Elu						Elu	Elu	Elu

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CDS Centre Démocrate Social (Lecanuet)
 CERES : tendance du PS (pour l'unité avec le PCF)
 DG : divers gauche
 DIV : divers (inclassables)
 ÉCO : écologistes/ED : extrême-droite
 EG : extrême gauche
 MAJ : majorité
 MD : Mouvement des démocrates (Jobert)
 MRG : mouvement des radicaux de gauche
 RAD : radicaux (majorité)
 RAP : rapatriés d'Algérie
 RI : républicains indépendants
 SE : sans étiquette
 UG : union de la gauche

INTERNATIONAL

Les USA et l'Italie

LE PCI DOIT DONNER DES GARANTIES A CARTER

Le Fonds Monétaire International a annoncé qu'il pourrait accorder à l'Italie un prêt de 530 millions de dollars. Mais celle-ci doit pour l'obtenir, faire preuve de sa capacité à l'utiliser avec profit, c'est-à-dire mener à bien sa politique d'austérité. Le FMI lui a fixé un programme en 19 points, parmi lesquels :

- la chute du taux d'inflation au-dessous de 10% d'ici la fin de l'année prochaine (il était de 22% en décembre)

- ramener le déficit budgétaire, qui était d'environ 16 milliards de dollars en 76, à 11 milliards de dollars en 77

- veiller à ce que le déficit total, incluant celui des services de la santé et des autres organismes sociaux gérés par l'Etat, ne dépasse pas 17 milliards de dollars (il est aujourd'hui de 20 milliards

environ), c'est-à-dire réduire considérablement la dépense publique

- limiter l'expansion totale du crédit à 34 milliards de dollars, soit le niveau qu'il avait l'année précédente, et maintenir la hausse des dépenses faites par l'Etat au cours de l'année à venir, au-dessous du taux d'inflation.

- enfin, réduire le «coût du travail» qui représente aujourd'hui 38% environ du chiffre d'affaires, en évitant de faire intervenir dans le calcul de l'indice des prix qui détermine les hausses automatiques de salaire, les hausses récentes de l'IVA; (l'équivalent de notre TVA), ce qui revient à «stériliser» l'échelle mobile. L'ensemble de ces mesures aggrave encore le plan d'austérité d'Andréotti qui rencontre une opposition importante de la classe ouvrière.

De telles conditions, pour un prêt dérisoire sont significatives de la nouvelle politique américaine en Europe ; l'Italie n'obtiendrait que le huitième de ce qui a été accordé à la Grande-Bretagne.

Dans cette décision, c'est l'intervention des USA qui joue un rôle déterminant : après avoir menacé de suspendre toute aide économique à l'Italie au cas où le P.C.I. participerait au gouvernement, les USA, avec la nouvelle équipe Carter, semblent aujourd'hui disposés à admettre cette participation. Mais il faut tout d'abord que le parti révisionniste donne de très fortes garanties sur sa politique à venir : en effet, les USA savent très bien que l'aggravation de l'austérité qu'ils exigent aujourd'hui du gouvernement démocrate-chrétien ne peut passer qu'avec l'accord et le soutien du P.C.I. C'est donc un véritable test de sa docilité éventuelle qui est mis en œuvre.

Abaisser le taux d'inflation, réduire la dépense publique, bloquer l'échelle mobile, sont en effet des éléments clés d'une politique que le gouvernement Andréotti s'efforce de mettre en œuvre depuis plusieurs mois, mais dont l'application se heurte de plus en plus violemment au mécontentement des travailleurs. Pour réduire la dépense publique, le ministre Stammati a pris des décrets par lesquels il prétend bloquer l'embauche, dans les services publics, licencier les non-titulaires, arrêter la réalisation d'un certain nombre de projets, accroître les horaires de travail. Cette politique rencontre une violente opposition à l'intérieur des services. Quant à la «stérilisation» de l'échelle mobile, décidée par décret d'An-



LAMA (leader de la CGIL) et son service d'ordre : jusqu'où «utiliser la force du mouvement de masse ?»

dréotti début février, et qui devrait être soumise au Parlement en avril, elle est à l'origine de nombreux mouvements de grève, dont le dernier en date, le plus massif peut-être, remonte à vendredi.

ENTRE L'ENCLUME ET LE MARTEAU

Pour mettre en œuvre de bout en bout cette politique il faudrait qu'Andréotti ait les moyens d'infliger une défaite à la classe ouvrière, et il lui faut pour cela obtenir un consensus. Le «Pacte Social» récemment signé entre la centrale patronale et les confédérations syndicales en est un élément. Dans la conclusion de ce Pacte, le P.C.I. a pesé d'un poids essentiel. Or, il ne semble pas aujourd'hui désireux de pousser plus loin, pour l'instant, la collaboration.

Pour imposer le consensus, la Démocratie chrétienne a besoin de l'accord du P.C.I., qui depuis plus de 8 mois lui permet de sur-

vivre grâce à son abstention au Parlement. Mais si celui-ci est tout aussi convaincu que la Démocratie chrétienne qu'il faut aujourd'hui «obtenir des crédits de l'étranger», et même «les obtenir aux meilleurs conditions», les deux partis n'ont pas tout à fait la même conception de ces «bonnes conditions». Pour le parti révisionniste, cela veut dire, de façon claire, qu'il faut que l'Italie inspire confiance à ses créanciers, notamment aux USA, qu'elle doit donc offrir un visage rassurant sur le plan social, et le P.C.I. use de son influence pour faire accepter des sacrifices à la classe ouvrière au nom de l'intérêt national. Mais d'un autre côté, «bonnes conditions» signifie également pour lui une plus grande participation au gouvernement, un plus grand contrôle de l'appareil d'Etat, et dans ce but, il est capable d'utiliser, voire d'impulser des mouvements de masse pour faire pression sur la Démocratie chrétienne.

ments et l'emploi, changement d'orientation dont le Sud serait le bénéficiaire». Avoir un contrôle sur les investissements industriels par le biais des conseils d'usine, tel est le but que se fixe prioritairement le parti révisionniste en utilisant le mécontentement des travailleurs.

S'agit-il pour autant de remettre en cause la tactique de l'abstention ? Cette question, qui a été objectivement posée par la dénonciation du parti révisionniste qui émane du mouvement étudiant et de certaines grèves ouvrières, ne semble pas pour l'instant devoir être tranchée par l'affirmative. Un article de «Rinascita» (l'hebdomadaire du P.C.I.) souligne cette semaine que «la DC ne peut gouverner sans le PC, celui-ci ne peut gouverner sans la DC et tous les deux ne peuvent gouverner sans le PSI», sans l'apport d'autres forces laïques, démocratiques.

LA GREVE DU 18 MARS

C'est dans cette optique qu'il faut envisager la grève générale convoquée par les trois centrales syndicales (CGIL, CISL, UIL) qui a mobilisé près de 10 millions de travailleurs. L'objectif en était clair : protester contre les dernières mesures d'austérité prises par Andréotti, (ce qui revient de fait à avaliser le «Pacte social» qui les a précédées) mais aussi, comme l'a clairement dit Lama, le leader de la centrale révisionniste : «Le but réel, essentiel de cette grève est la conquête d'une nouvelle politique économique, fondée sur les investisse-

Mais s'il n'est pas encore temps pour le PCI de provoquer une crise ministérielle dont il ne serait pas forcément bénéficiaire, il est par contre à l'ordre du jour de peser de tout son poids pour conquérir de nouvelles positions dans l'appareil d'Etat. De ce point de vue, l'attitude qu'il adoptera vis-à-vis des prochaines mesures répressives pour le «renforcement de l'ordre public» proposées par Andréotti, sera déterminante.

Suzanne VALLÉE

INDE :

LE PILLAGE PAR L'URSS

Soumise à l'exploitation des impérialismes occidentaux depuis son indépendance, l'Inde est devenue, depuis une quinzaine d'années, le terrain privilégié où s'exerce la politique d'infiltration et de pillage de l'URSS dans le Tiers-Monde. Au nom du «socialisme» et de l'aide désintéressée, l'URSS commence à faire des prêts à l'Inde à partir de 1960 : les dettes de l'Inde vont passer de 548 millions de roupies en 1961 à 3,85 milliards en 1972, si bien qu'en 1969, l'Inde paye 110 millions de roupies d'intérêts.

Ces emprunts, qui aggravent chaque année le déficit commercial de l'Inde, ne sont destinés qu'à financer des projets dictés par l'URSS, en dehors des besoins du pays. En plus des capitaux, les Russes fournissent des équipements et du personnel pour encadrer et diriger les usines. Ces usines qui font partie du secteur capitaliste d'Etat indien sont des aciéries comme celle de Bhilai et celle de Bokaro, plusieurs années après leur construction, les «experts» soviétiques y conservent le pouvoir de décision. Les machines fournies sont de mauvaise qualité : chaque tonne produite par les aciéries de Bhilai nécessite deux à quatre fois plus de matière première que celle des aciéries soviétiques. L'entretien des moteurs diesel posés dans ses aciéries coûte six fois plus que des moteurs normaux. L'URSS achète l'acier de Bhilai à très bas prix et le réexporte à son profit vers d'autres pays. Les secteurs où le social-impérialisme a investi et s'est infiltré sont des secteurs-clés : en 1973, il s'agissait de 80% des usines de machines-outils, 60% de l'équipement électrique, 35% de la transformation du pétrole, 30% de l'acier, 20% de l'énergie électrique.

En 1972, l'URSS propose une «commission inter-gouvernementale pour la coopération économique, scientifique et technique», chargée d'organiser la «complémentarité» des deux économies. C'est une «complémentarité» du même genre que celle que l'URSS a instaurée avec les pays d'Europe de l'Est. Il s'agit de rapports d'échange inégal, de rapports impérialistes.

Ainsi en 1970 et 1971, l'URSS a vendu à l'Inde du pétrole et des produits pétroliers à un prix en moyenne de 30% supérieur à celui de ses exportations en Allemagne de l'Ouest ; au contraire, à la même époque, elle a imposé à l'Inde un prix de 30% inférieur à la moyenne pour le jute qu'elle lui a acheté. En 1974-1975, l'URSS a profité d'une pénurie de papier-journal pour imposer ses conditions : alors qu'elle devait en fournir 45 000 tonnes, elle prétendait les vendre 4 200 roupies la tonne, alors que d'autres pays proposaient 2 800 ! Elle finit par fournir seulement la moitié de la livraison à 3 600 roupies la tonne.

Le social-impérialisme exige un remboursement des dettes en marchandises indiennes qu'il peut revendre au prix fort, en spéculant auprès des pays occidentaux et du Japon : c'est ainsi qu'en 1965, l'URSS a acheté une grande quantité de noix de cajou indiennes pour les revendre aux USA. Récemment, elle a revendu du thé en Europe de la même manière. Ainsi, l'appauvrissement de l'Inde et sa dépendance augmentent : ce pays fournit au social-impérialisme de la main-d'œuvre et des matières premières bon marché, permettant à l'URSS d'acquiescer de la technologie occidentale en échange des marchandises revendues.

En même temps, l'URSS a soutenu les visées expansionnistes et agressives de la bourgeoisie indienne par une assistance militaire très importante qui lui permettait en même temps de renforcer ses pressions sur le gouvernement indien et d'étendre son influence en Asie du Sud-Est. En 1971, lors de l'agression contre le Pakistan, les principaux armements dont disposait l'armée indienne étaient de fabrication russe (Mig 21, Ilyouchin 14, hélicoptères, chars, etc.). Après le traité militaire conclu en août 1971, les livraisons s'étaient considérablement intensifiées. A cette occasion, l'URSS a obtenu des facilités portuaires à Madras et Bombay pour sa flotte militaire.

Mais les aventures militaires n'ont pas été payantes pour la classe dominante indienne. Le Bengla Desh s'est détaché de son emprise. Et le pillage de l'URSS est de plus en plus largement dénoncé en Inde, tandis que l'impérialisme US cherche à contester l'infiltration soviétique pour faire valoir ses propres intérêts et que des fractions de la bourgeoisie sont hostiles aux accords avec l'URSS : les contradictions au sein de la classe dominante ces dernières années, sont loin d'être étrangères à ces tentatives de main-mise. Tandis que les difficultés intérieures s'aggravent, le gouvernement d'Indira Gandhi lui-même a dû adopter une attitude d'indépendance par rapport à l'URSS : la reprise des relations diplomatiques avec la Chine, la normalisation des relations avec le Bangladesh montrent le refus de se lier à une super-puissance, dont le rôle impérialiste apparaît de plus en plus clairement aux yeux du peuple indien.

DE NOUVELLES MESURES RÉPRESSIVES EN VUE :

- Fermer les «repaires de subversifs» (c'est-à-dire, les locaux d'un certain nombre d'organisations d'extrême-gauche, les «radio-libres» etc).

- Permettre «l'arrestation de sécurité», soit :

1°) la police peut procéder à l'arrestation de toute personne qui par son comportement, vu le lieu et le temps, laisse à penser qu'elle s'apprête à commettre un des crimes suivants : insurrection armée, dévastation, saccage, guerre civile, catastrophe ferroviaire, enlèvements de personnes. Elle peut arrêter également ceux qui ne donnent pas des indications suffisantes quant à leur identité ou sont susceptibles d'être illégalement en possession d'armes.

2°) La police a le droit de perquisition sur les personnes interpellées.

3°) Celles-ci doivent être immédiatement mises en prison pour que soit délivré un mandat d'arrêt dans les 48 heures.

DES ELECTIONS SOUS L'ETAT D'URGENCE

Par J.P. Champagny

Le 26 juin 1975, Indira Gandhi faisait proclamer l'état d'urgence en Inde. Cette mesure a suspendu tous les droits démocratiques bourgeois, suspendu la Constitution, mis en vigueur des lois d'exception qui permettent, par exemple, d'emprisonner n'importe qui, sous n'importe quel prétexte, pendant toute la durée de cet «état d'urgence». Cette décision venait à la suite d'un arrêt du tribunal de la Haute Cour qui déclarait le premier ministre coupable de fraude électorale et lui interdisait d'occuper des fonctions publiques pendant cinq ans.

Indira Gandhi s'est trouvé dans un isolement croissant, devant faire face à une opposition de plus en plus large de certaines fractions de la bourgeoisie en même temps qu'à des révoltes populaires dans de nombreux Etats du pays.

Malgré toutes ses promesses, le Parti du Congrès, au pouvoir depuis 20 ans, n'a nullement aboli les rapports d'exploitation féroce et arriérés, le servage et le féodalisme, n'a pas été capable de résoudre le problème de l'approvisionnement en céréales.

En 1974 et 1975, la plupart des Etats du pays connaissaient la famine. Dans le Gujarat, alors que la récolte a été bonne, le gouvernement a fixé une ration de 11 kgs de céréales par mois pour une famille de cinq personnes, pendant que les spéculateurs font

local ne contrôlé plus, sont alors placés sous administration directe de l'Etat fédéral.

Dans les villes, des mouvements de grève massifs se développent, dont l'un des plus marquants a été la grande grève des cheminots de 1974, que le gouvernement réprima très durement, faisant emprisonner d'abord 700 syndicalistes, puis au moins 40 000 travailleurs ; plusieurs milliers d'entre eux seront licenciés.

En 1975, l'ensemble des mouvements de révolte et de mécontentement conver-

sement des masses populaires à leur profit, sont favorables à un rapprochement avec l'impérialisme US.

La nature hétéroclite de ce mouvement permet au premier ministre de prétendre qu'elle veut «sauver la démocratie contre un complot de la réaction». Elle est applaudie par la «Pravda» qui estime que l'état d'urgence doit «défendre les conquêtes progressistes et saper les plans de la réaction» tandis que l'«Humanité» écrit : «Les forces réactionnaires ont profité des graves problèmes économiques dus aux hésitations du Parti du Congrès dans la réalisation de son programme anti-monopoliste». De même, le parti révisionniste indien est le seul parti, à part le Congrès, à soutenir l'état d'urgence.

Qui est touché ?

L'Inde est loin d'être ce que les impérialistes ont appelé «la plus grande démocratie du monde». Il est vrai que les structures formelles de la démocratie

tenant plus de 100 000, détenus sans jugement et sans aucune garantie. On comprend dans ces conditions que, dans les instances internationales, le gouvernement d'Indira Gandhi ait refusé de condamner la junte chilienne ! Si, parfois, les emprisonnements ont pu concerner des dirigeants de la droite traditionaliste ou des spéculateurs, ce sont essentiellement des dizaines de milliers de révolutionnaires, de syndicalistes, d'ouvriers et de paysans qui sont touchés.

Un isolement croissant

Si Indira Gandhi a finalement décidé d'organiser des élections, ça signifie non pas que la réussite de son programme lui permettrait de les affronter dans de bonnes conditions mais, que son isolement est croissant face à la révolte des masses et à la montée de l'opposition des partis. La tentative de «lancer» son fils Sanjay comme un successeur, champion de la campagne de stérilisation et promoteur d'un développement du capitalisme privé, a échoué. Ce personnage est au contraire devenu très rapidement impopulaire. Bien qu'elle les ait progressivement libérés, les dirigeants de l'opposition ont boycotté les sessions parlementaires, ne cessant de réclamer la libération de tous les prisonniers et le rétablissement des libertés, refusant la nouvelle Constitution élaborée par le premier ministre, qui accroît les pouvoirs de l'exécutif et réduit ceux des Etats.

L'accroissement des contradictions dans la classe dominante s'est fait sentir même dans le gouvernement d'Indira Gandhi, puisque Jagjivan Ram, ministre de l'agriculture et de l'irrigation, dirigeant de la caste des «intouchables» a quitté son parti pour fonder un «Congrès pour la démocratie» affilié à l'opposition. De même la sœur de Nehru (donc la tante du premier ministre), personnalité importante, a pris position pour le rétablissement des libertés en faveur de l'opposition.

Après deux ans de terreur fasciste, Indira Gandhi ne trouve un soutien constant qu'après de l'URSS et du parti révisionniste indien. A propos des élections, le journal soviétique «Temps Nouveaux» écrit : «Le PCI (Parti Communiste Indien) déploie l'unité d'action la

(1) «Intouchable» : le parti du Congrès n'a pas aboli l'odieux système des castes. Les «intouchables» sont les membres de la caste inférieure.



Des discours d'Indira Gandhi...

plus large avec toutes les forces démocratiques et patriotiques de gauche... Le Congrès sur la distribution des circonscriptions électorales et les désistements dans trois Etats.



... à la misère des masses : les révoltes se multiplient

des stocks. La «révolution verte» annoncée par le premier ministre et qui consiste à faire adopter quelques techniques agricoles avancées et des espèces améliorées sans changer l'exploitation féodale, ne profite qu'aux paysans riches et aux propriétaires fonciers. L'immense majorité des paysans pauvres qui ne dispose même pas du minimum vital ne peut y participer. Dans ces conditions, la famine subsiste.

De plus en plus, le peuple se révolte, s'empare de céréales. Ces mouvements sont réprimés dans le sang. Quand Indira Gandhi va en hélicoptère de village en village, faire des discours électoraux paternalistes, promettant «la lutte contre la pauvreté», les paysans l'accueillent par des manifestations d'hostilité. Des Etats que leur gouvernement

gent contre le Parti du Congrès et la personne d'Indira Gandhi qui incarne la politique de ce parti : il s'agit de vastes manifestations contre la famine et contre la corruption. Ce mouvement prend aussi bien des formes de lutte armée dans l'Etat du Bihar, que la forme de «désobéissance civile» dans les villes, sous l'influence du vieux leader disciple de Gandhi, J.P. Narayan.

A côté d'organisations révolutionnaires, de syndicats, et des paysans, cette coalition regroupe des chefs religieux, des féodaux, et des partis représentant des fractions de la bourgeoisie en contradiction avec le gouvernement du Parti du Congrès. Alors que le gouvernement d'Indira Gandhi s'est dans une large mesure lié au social-impérialisme, les forces traditionalistes qui tentent de détourner le

bourgeoisie, plaquées sur une société féodale n'avaient jamais eu beaucoup de sens pour les masses indiennes : que peut signifier le droit de vote pour un «intouchable» (1) constamment menacé par les propriétaires fonciers ou pour un paysan pauvre astreint au travail forcé par les usuriers ? A plusieurs reprises le gouvernement, sous prétexte de lutte contre l'ennemi extérieur, avait déjà suspendu la Constitution.

Cependant, avec l'état d'urgence, un pas de plus est franchi. Il s'agit d'une dictature ouverte de la bourgeoisie. Le droit de grève est supprimé, la presse est censurée, les manifestations sont interdites. Des arrestations massives sont faites dans les lieux publics, dans la rue. Alors qu'avant l'état d'urgence, il y avait environ 30 000 prisonniers politiques, ceux-ci seraient main-

La stérilisation forcée :

Une pièce maîtresse du programme économique

Pour justifier l'état d'urgence, Indira Gandhi prétendait qu'il fallait sauvegarder ainsi l'unité nationale, pour lui permettre de réaliser un plan de réformes économiques et sociales en 20 points. Ce plan comprenait en particulier l'abolition du servage, l'effacement des dettes des paysans pauvres, la suppression du travail forcé pour dettes, le partage des terres et une campagne de stérilisation.

La plupart des mesures concernant les paysans font partie du programme du Congrès mais, sont toujours restées lettre morte. En ce qui concerne le partage des terres, les propriétaires fonciers ont pu éviter la redistribution grâce à des complicités ou en se servant d'hommes à eux qui ne prenaient que formellement possession de leurs terres. L'endettement des paysans n'a pas été supprimé car les mesures gouvernementales ne visaient que les dettes écrites et pour une durée d'un an. Or, la plupart des dettes ne sont pas écrites, mais non écrites et exigées par contrainte dans le cadre des rapports féodaux. De même, bien que le statut des castes ait été formellement changé, les propriétaires fonciers peuvent continuer à commettre des atrocités contre les «intouchables», les assassinant ou les battant quand ceux-ci ont des dettes : les propriétaires sont le plus souvent acquittés.

En fait, dans son programme de réformes, c'est bien la campagne de stérilisation qui fait seule l'objet d'une véritable application, et les brutalités commises contre le peuple au cours de cette campagne, contribuent précisément aux difficultés actuelles du gouvernement. Il est procédé à l'opération de stérilisation souvent sans en expliquer la nature, en attirant les gens par une récompense de quelques roupies. De plus, les conditions d'hygiène de l'opération sont mauvaises et les accidents mortels sont fréquents.

L'année dernière, alors que des cas de stérilisation forcée avaient été découverts, les parents commencèrent à refuser de laisser vacciner leurs enfants sans leur contrôle. En avril, à Delhi, alors que des habitants étaient expulsés d'un quartier destiné à la «rénovation» et que des rafles pour les stériliser avaient commencé, la population se révolta et la police intervint, assassinant plusieurs dizaines d'habitants du quartier.

Cette pratique de la stérilisation forcée illustre de manière flagrante comment les forces réactionnaires conçoivent la «solution» aux problèmes de la famine et du sous-développement en Inde.

La Commune au jour le jour

Par Paule SACONNET

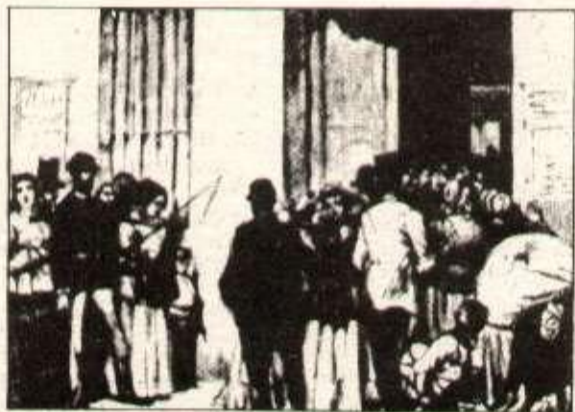
Mardi 21 mars 1871



A Versailles, c'est la première réunion de l'Assemblée Nationale. «Paris n'est qu'un rebelle, y crie-t-on, le Comité Central un ramassis de brigands».

Sur l'ordre de Thiers, ceux des fonctionnaires qui se rallient à Versailles, quittent leurs ministères : «Suant la peur et l'antique poussière de trente années de bons et loyaux services à tous les systèmes, à tous les régimes, ils allaient et venaient, ahuris, effarés, emportant leurs registres in-folio, leurs bibelots divers et soupirant de gros soupirs en jetant un long et douloureux regard sur le large fauteuil de cuir».

(E. Reclus)



A Paris, malgré le départ de ces vieux routiers de l'administration, la vie s'organise.

Le Comité Central, par décrets, prend les mesures qu'attendent les travailleurs, dont la situation matérielle est extrêmement précaire : suspension de la vente des objets déposés au Mont de Piété ; arrêt des expulsions des locataires n'ayant pu payer leur loyer à cause du Siège de Paris et du chômage qui en avait découlé ; et possibilité de retarder d'un mois les échéances de loyer.

Les journaux qu'avait interdit «le gouvernement des Trois Jules» commencent à reparaitre. Le premier a été de nouveau vendu dans les rues de Paris, c'est le fameux quotidien de Jules Vallès : «Le Cri du Peuple».

Vallès évoque ce grand moment pour lui dans l'Insurgé : «Il est deux heures de l'après-midi et déjà quatre vingt mille pages se sont envolées de l'imprimerie sur cette place et vers les faubourgs... Voulez-vous mon dernier, citoyen ? Pour vous ce sera deux sous, fait-il en riant : vrai, ça les vaut !»

vre conseillé : Eugène Varlin : Pratique militante et écrits d'un ouvrier communard, 1977 (Petite coll. Maspéro)

DANS NOTRE COURRIER

UN EXEMPLE DE "DEMOCRATIE" SYNDICALE

«Mais que font les syndicats ?» Voilà ce qu'on entend souvent dire actuellement. Au congrès académique du SGEN-CFDT (Education Nationale) qui avait lieu le week-end dernier, un gars avait été mandaté par ses collègues pour exprimer ce point de vue, et exiger de notre syndicat qu'il adopte une ligne de lutte adaptée à la situation : plan Barre, «réformes», etc. Une motion dans ce sens était donc déposée dimanche à 14 heures.

Le président de séance la lit, et la discussion s'engage. Ça discute longtemps, ça s'enlise, ça se répète, ça traîne. La fin du congrès étant prévue à 18 heures, des gens commencent à partir vers 17 h 30. Vers 18 h 15, alors qu'on discute toujours, le «dirigeant» national qui était au bureau prend la parole pour expliquer qu'en fait l'attitude décidée par la direction syndicale est bonne et efficace, et qu'il n'y a pas de raison

d'en changer. Puis, il se lève et s'en va, et tout le monde en fait autant. Le congrès est fini. Et la motion réclamant une attitude de lutte déterminée et offensive ? Eh bien, figurez-vous que le président de séance a «oublié» de la soumettre au vote ! Alors ce sera peut-être aux délégués de l'académie d'exprimer ce point de vue au congrès national ? Ça, on n'en sait rien, car les délégués en question n'ont pas été élus, mais désignés

par le bureau académique ! Voilà comment ça se passe, la «démocratie» syndicale. Ceci est un témoignage, pour faire réfléchir ceux qui croient que les syndicats expriment actuellement les revendications des travailleurs et leur permettent de lutter. Les travailleurs doivent reprendre le pouvoir dans leurs syndicats.

Signé : un lecteur du Doubs

Engager un travail dans les Alpes de Haute-Provence

Il est paru l'autre jour dans le quotidien un article signé de Manosque, dans les Alpes de Haute-Provence. Vu que je suis à Digne, pas très loin de Manosque, et que je suis isolé ici, j'aimerais que vous puissiez m'envoyer

l'adresse de ce camarade, avec lequel on pourra peut-être envisager d'engager un travail sur la région (en particulier sur l'usine chimique de St Auban). (...)

B.F. Digne

Interpellation du Parti Socialiste par l'AMFP

Communiqué (extraits)

Que Monsieur Georges Dayan (délégué général de F. Mitterrand, tête de liste de l'union de la gauche dans la 2^e circonscription de Paris), soit sioniste, c'est son droit ; mais qu'il développe systématiquement dans ses interventions publiques des propos anti-palestiniens pour séduire l'électorat juif, voilà qui ne saurait être toléré (...)

Conférence des droits de l'homme qui s'est tenue à Genève le 10/2/77, se sont alarmées, des conditions de détention des patriotes palestiniens en Israël.

Dans cette même mise au point, il éprouve le besoin de s'émouvoir qu'un autre de ses colistiers, M. Jack Lang, ait invité une troupe palestinienne au festival international du théâtre de Nancy, allant ainsi jusqu'à refuser le droit d'expression culturelle aux Palestiniens.

Dans une mise au point parue dans «Le Monde» du 12/3/77, à la veille du 1^{er} tour des élections municipales, il précise que son colistier n'a pas signé un manifeste sur «la prétendue violation des droits de l'homme en Israël», niant ainsi un fait reconnu par les instances internationales qui, en particulier lors de la

De telles déclarations exprimées au nom de la gauche dans des réunions électorales ou dans la presse ne sauraient, si elles ne reflètent que la position de leur auteur, rester sans démenti officiel du parti socialiste.

AMFP
24, rue de la Réunion
Paris 20^e

Aix-en-Provence

Lutte contre la pollution

Face à une municipalité incapable de résoudre le problème de la pollution dangereuse que subissent les habitants des quartiers d'Encagnane, Le Pigonnet, Sacogiva, les habitants de ces quartiers ont décidé un rassemblement mardi 22 mars, devant la sous-préfecture (Cours Mirabeau) afin de soutenir la délégation qui doit être reçue par le sous-préfet.

Tous unis, une ferme résolution a été prise de mener le combat jusqu'à entière satisfaction.

Nous appelons les personnes intéressées à se rassembler avec nous.

Le Comité Anti-Pollution
Syndicat des Locataires d'Aix

ABONNEZ-VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE

1 AN 300 F

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

Abonnement normal : 300 F
Abonnement de soutien : 500 F
Abonnement de soutien : ... F

Mode de versement :
en une fois
en trois fois (échelonné sur trois mois).....



Le Quotidien du Peuple, publication du PCRM
Adresse Postale BP 225 75 924 PARIS CEDEX 19
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte N°7713 J
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC-Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Le peuple impopulaire

COPYRIGHT LES ÉDITIONS DU SEUIL

ALAIN PRÉVOST

53^e épisode

— Allez la Charmante ! Allez la Blanche !

Les bêtes partirent. Le grincement des roues écrasant les pierres du chemin étouffait le bruit des bombardements. Le soleil baissait. La route devenait blanche dans le crépuscule. Les avions partaient avec le jour, laissant une lueur rouge sur Vassieux.

Dans la montagne s'éleva la voix de Fabien qui chantait sa complainte, celle qu'il venait d'écrire au Grand Veymont :

*Mois de mai, tu es charmant.
Tu nous donnes la Rose :
Rose Blanche du Grand Veymont
Qui détruisit tous les bataillons.*

*Ses bourgeois viennent de Grenoble
Et ses fleurs d'or et d'argent
Vont sur la table des nobles.
De Grenoble à Villard-de-Lans !*

*Ses racines partent d'Ambel.
Atteignent le soleil
En passant par le Grand Veymont :
Rose Blanche du Grand Veymont !
Si Hitler avait connu la Rose,
Rose Blanche du Grand Veymont,
Il aurait dominé les nations
Sans canons, sans munitions.*

*Mais il n'a pas connu la Rose
En ce mois de mai charmant
Qui lui décima tous ses régiments !
Qui lui décima tous ses régiments !*

*Elle a pour ancêtres les étoiles.
Les étoiles d'or et d'argent
Qui là-haut dans le firmament
Ont vu toujours punir les méchants.*

*Gloire à ceux qui ont cultivé la Rose,
Rose Blanche du Grand Veymont,
Qui a contribué à faire taire les canons
D'Hitler et de toute sa nation.*

*Elle a poussé dessous les roches,
Sur les roches, près du Veymont :
Rose Blanche du Grand Veymont
Qui détruisit tous les bataillons !*

*Mois de mai, tu es charmant.
Tu nous donnes la Rose,
Rose Blanche du Grand Veymont
Qui détruisit tous les démons ! (1)*

V

A LA MI-JUILLET, nul n'ignorait plus la force du Vercors, beaucoup l'exagéraient. Les Allemands prirent peur.

La B.B.C. parlait constamment des héroïques défenseurs du Vercors. Des articles fantaisistes passaient dans les journaux d'Alger.

Le 11 juillet, le général Koenig, délégué militaire du gouvernement provisoire, publia l'ordre du jour suivant :

*Londres.
Combattants des Forces Françaises de l'Intérieur du Vercors !
Depuis trois ans, dans le Vercors, vous vous êtes préparés
à la lutte dans la vie rude du maquis.*

*Au jour J vous avez pris les armes, et, résistant héroïquement
à tous les assauts ennemis, fait flotter à nouveau les
couleurs françaises et l'emblème de la Libération, sur un coin
de la terre de France.*

*A vous, combattants F.F.I., aux courageuses populations du
Vercors qui vous assistent, j'adresse mes félicitations et le
vœu de voir vos succès s'étendre rapidement au territoire tout
entier.*

Signé : KOENIG.

(1) Chanson de Fabien Rey

(à suivre)

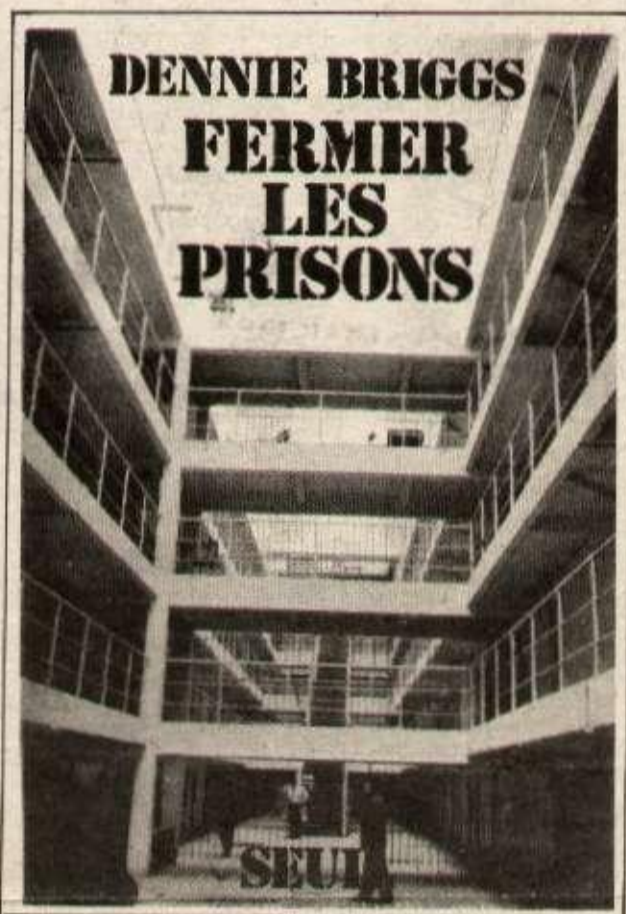
"DANS LES PRISONS DE FRANCE"

De la Bastille à Sainte-Pélagie, les révolutions et mouvements populaires ont longtemps commencé, en France, par l'ouverture des prisons, symbole de la terreur policière des classes exploiteuses. La Révolution socialiste demain, en abattant la dictature de la bourgeoisie, détruira son régime carcéral qui en est l'image. Deux poids, deux mesures ? Nicolas Herpin, dans «L'application de la loi» (Seuil, Paris, 1977) note : «Le contenu des textes, même juridiques, est souvent pour bien peu de chose dans la régularité des rapports sociaux. Le juge ne se décide pas au vu des seules propriétés formelles des situations concrètes (...) Sous prétexte d'humaniser la justice, s'introduisent explicitement dans le prétoire les différences de condition entre justiciables (...)».

La preuve ? Nicolas Herpin l'apporte, au terme d'une analyse très largement statistique : «l'enquête révèle que les prolétaires sont plus fréquemment inculpés d'un délit que les bourgeois, les plus jeunes que les plus âgés, les étrangers que les français».

Il semble peut-être même que «cette politique pénale cumule les handicaps simples, en sorte que le jeune étranger ouvrier commet 4 fois plus souvent les délits classés comme grave que le bourgeois français de 45 ans». Et Herpin conclut que la criminalité des jeunes est très largement fabriquée par l'appareil judiciaire : «La sur-représentation des jeunes parmi les délits graves est due au fait que les jeunes échappent plus difficilement que les plus âgés aux filtres successifs de la dénonciation, et de la condamnation quand il s'agit de délits graves.»

Voilà pour les faits. Aussi accablant soit-il, le constat n'est pas pour autant un combat. Car Herpin croit que la répression équitable est un idéal et non une utopie, dans la France d'aujourd'hui. C'est là où il cesse d'être convainquant : les statistiques ne doivent pas occulter les rapports de classe. Prisonnier de ses échantillons d'analyse, Herpin se refuse à franchir le pas : «Justice bourgeoise ? Les prolétaires mais aussi les jeunes et les étrangers sont défavorisés. Supposer la magistrature animée d'une mentalité de classe, c'est ne pas se rendre compte de nombreux paradoxes que révèle une analyse plus poussée des verdicts». La justice de classe trouverait alors sa source dans sa structure propre, dans «l'organisation de la magistrature la qualification de ses membres, la rémunération de ses personnels, la situation matérielle de l'exercice quotidien». OÙ, à bien y regarder, ces paradoxes dont nous parle Herpin, sont-ils si paradoxaux ? Il y a peu, la bourgeoisie a lourdement condamné 4 jeunes, issus d'un milieu populaire, pour un viol collectif. Justice dira-t-on. Oui, mais cette même justice avait, il y a un an, refusé de condamner aussi lourdement un patron accusé de viol par une ouvrière. Enfin, si vraiment l'idéologie bourgeoise n'est pas à l'origine de cette justice de classe (car l'idéologie est plus que les simples idées individuelles : elle est une vision du monde propre à une classe vivant de rapports d'exploitation) comment expliquer - ce que Herpin ne fait pas, préférant sur ce point le silence - qu'aujourd'hui, des magistrats remettent en cause la justice d'une bourgeoisie en pleine crise politique. La bourgeoisie frappe lourde-



ment les jeunes ouvriers et crée la criminalité des jeunes. Elle la crée d'autant plus que dans les prisons surchargées, les détenus deviennent alors des délinquants rejetés dès leur sortie de prison, marginalisés et ne pouvant s'en sortir que par une criminalité marginale. Dennie Briggs le montre bien dans «Fermer les prisons» (Seuil, 1977) : même si le système pénitentiaire étudié est surtout anglais et américain, on y retrouve les mêmes caractéristiques qu'en France (avec l'exploitation économique des détenus). Pour briser le cercle «délit mineur - prison - sortie avec 80% de chances pour qu'il y ait récidive par rejet du libéré», Briggs

propose, avec analyse de cas concrets, que le délinquant soit intégré dans la communauté, plutôt qu'exclu. Les exemples cités, pour intéressants qu'ils soient, révèlent toutefois qu'on ne peut, ainsi, que guérir et non prévenir. Car la prévention réelle de la criminalité ne peut venir que de l'exploitation, de l'idéologie du fric, de la débrouille individuelle et de la femme-objet.

Et une idéologie n'a jamais historiquement disparue sans que la classe qui en est porteuse ne soit liquidée.

Camille Noël

Programme télé

LUNDI 21 MARS

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure
18 h 35 - Nounours
18 h 40 - L'île aux enfants
19 h 00 - Les lettres volées. Feuilleton
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien... raconte !
20 h 00 - TF 1 actualités
20 h 30 - Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot
Film français psychologique
23 h 05 - Les idées de la liberté
23 h 30 - TF 1 actualités

A 2

18 h 35 - Les histoires de l'histoire
... 45 - Flash information

19 h 45 - La tirelire
20 h 00 - Le journal
20 h 30 - La tête et les jambes
21 h 55 - L'art visionnaire
22 h 55 - L'huile sur le feu
23 h 35 - Les nouvelles

FR 3

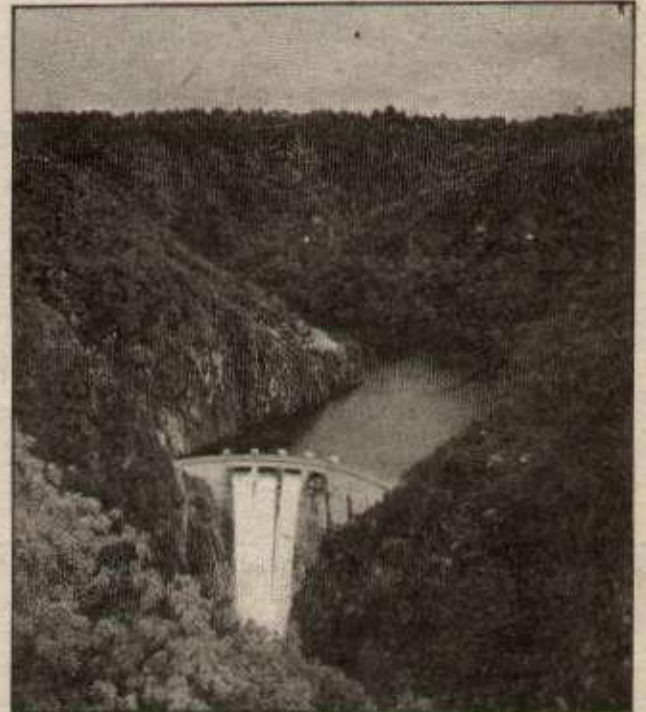
19 h 05 - Sports 22
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre. Claude Mauriac
19 h 55 - FR 3 actualités
20 h 00 - Les jeux de 20 heures
20 h 30 - Cinéma public : les cow-boys. Western américain de Mark Rydell (1971)
22 h 30 - FR 3 actualités

LA HOUILLE BLANCHE UNE ENERGIE SOUS UTILISEE

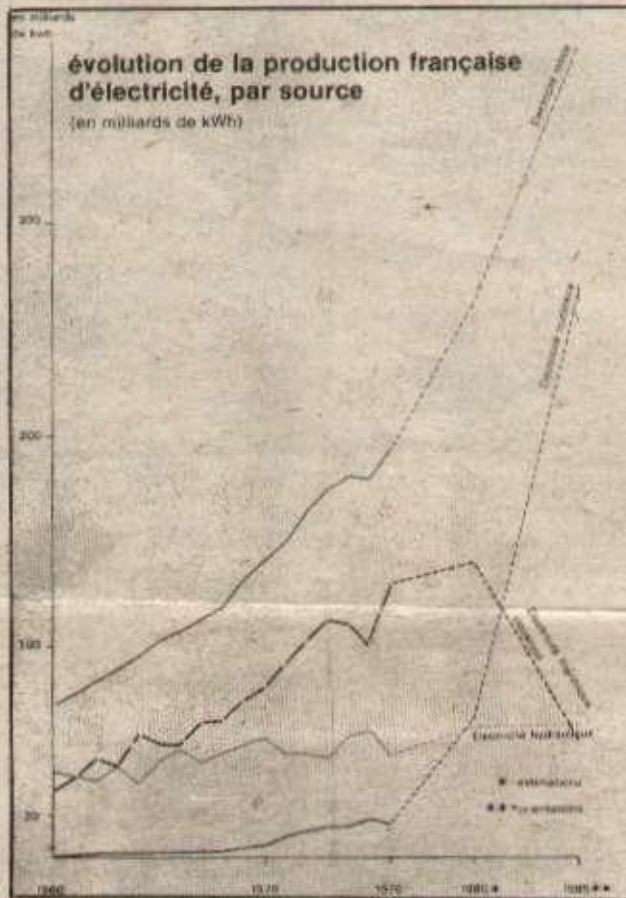
Par Serge LIVET

Pays tempéré, abondamment arrosé, avec des massifs montagneux importants, la France a de nombreux cours d'eau et présente des conditions très favorables pour la production d'électricité d'origine hydraulique. L'hydroélectricité, la «houille blanche» qui fut longtemps une des bases de la production d'électricité a perdu progressivement de son importance au point aujourd'hui d'être considé-

rée avec mépris ou agacement par les responsables de l'EDF «obsédés» par le nucléaire. L'hydroélectricité, pour eux, appartient au passé, ce sera tout juste une énergie d'appoint dans les années qui viennent. Pas question donc de développer de nouvelles centrales hydrauliques, ce n'est pas rentable, en avant pour «l'aventure nucléaire» qui intéresse tant de trusts. UK à Creusot-Loire.



A la fin du siècle dernier, l'électrification naissante s'appuie sur la construction des premiers barrages et des premières centrales hydroélectriques. Les besoins en électricité entre 1900 et 1915 croissent rapidement, l'éclairage public, les tramways, l'électrochimie en consomment de plus en plus. L'édification des premiers barrages se fait de manière anarchique, les capitaux privés s'investissent dans l'hydroélectricité pour faire du profit avant tout, et c'est souvent contradictoire avec une bonne utilisation des sites. Les meilleurs sites sont accaparés et utilisés de façon aberrante hypothéquant l'avenir.



LA NOTE BLEUE

L'APRÈS-GUERRE : L'ÉPOQUE DES GRANDS BARRAGES

Après la seconde guerre mondiale, avec la création d'une société nationalisée et une réglementation plus stricte, l'État lance une politique de grands barrages destinée à assurer la production d'énergie nécessaire à la relance économique. Les projets interrompus par la guerre sont repris, d'autres sont élaborés. La plupart des grands barrages datent de cette époque : Genissiat, Bort, Isère-Arc, Donzère... Le point culminant des mises en service est atteint au début des années 50. A partir des années 1950, l'effort se porte prioritairement sur les centrales thermiques. Les experts de l'EDF et du gouvernement décrètent que l'électricité d'origine hydraulique, la «houille blanche» coûte trop chère par rapport à l'électricité produite par les centrales thermiques à charbon puis à fuel. Jeanneney ministre gaulliste de l'industrie estime que les investissements en hydroélectricité sont trop élevés et coûtent trois fois plus que les investissements thermiques et il déclare : «A un moment où le pays doit effectuer tant d'investissements dans les domaines divers, industriels ou autres, pour la construction de logements notamment, on se devait de se montrer quelque peu économe des investissements hydrauliques». Le même Jeanneney établit également un plan de liquidation des houillères. Le bas prix du pétrole pille dans les pays producteurs incline la bourgeoisie à délaisser les ressources nationales.

Se fondant sur des calculs, «la Note Bleue», qui établissent une comparaison entre les différentes sources d'électricité, sur le plan de la rentabilité financière, des investissements, l'EDF modifie son programme d'équipement hydraulique au gré des fluctuations du prix du pétrole, et maintenant, de l'uranium enrichi.

D'autre part, selon l'EDF la plupart des sites intéressants sont aménagés, la limite supérieure de la productibilité est presque atteinte, il ne serait pas sérieux d'envisager une production très supérieure à 60 Twh (1).

Raisonnement pour justifier l'orientation «tout nucléaire» et la mise en veilleuse de l'hydraulique tout juste retenu pour «écrêter les pointes», c'est à dire les variations journalières et saisonnières de consommation.

Les calculs d'EDF ignorent délibérément toute une série de données favorables à l'hydroélectricité, pour ne retenir que celles pouvant justifier le développement du nucléaire, quitte à oublier d'intégrer dans les coûts du nucléaire le démantèlement

1 Twh : Téra Watt heure = 1 Milliard de kilowatt heure

des centrales et le stockage des déchets. Pourtant même sur le strict plan de la rentabilité, des calculs de l'EDF montrent que le prix du kilowatt installé est de 900 F à 1 300 F alors que

pour le kilowatt nucléaire, le coût est de 1 700 F à 2 000 F. Ces calculs n'apparaissent que dans une note interne de l'EDF. Dans les brochures publicitaires éditées à grand frais par l'EDF pour justifier le choix du «tout nucléaire», on explique que le nucléaire est plus économique et moins préjudiciable à l'environnement !

UN POTENTIEL EQUIPABLE DE 100 TWH

Le potentiel brut de ruissellement ou «potentiel sauvage», c'est-à-dire l'énergie totale contenue dans la circulation de l'eau est estimée à environ 270 Twh. Pour diverses raisons, techniques, économiques, géologiques, le potentiel équipable ne dépasse guère 100 Twh, chiffre établi par la Société Hydroélectrique de France. Il se décompose en 93 Twh productible par des centrales de plus de 2 MW (2) et 8 MW productible par des centrales inférieures à 2 MW. Encore ceci ne tient-il pas compte de la possibilité de s'équiper de micro-centrales, de groupes bulbes, dont la production est estimée à 3 Twh supplémentaire. Dans l'immédiat, et en

(2) MW = 1 million de watt

Deux aménagements réalisables dans les Alpes

L'équipement hydraulique du pays n'est pas épuisé, contrairement à ce qu'affirme EDF. Il n'est pas non plus adapté au mieux des besoins énergétiques nationaux. Dans un document réalisé en décembre 1975, les organisations syndicales de la région d'équipement hydraulique Alpes-Nord donnent des exemples de ce qui pourrait être entrepris pour améliorer l'exploitation des ressources hydrauliques. Elles proposent de compléter l'équipement de la moyenne Isère, trois chutes à l'amont de Grenoble et trois chutes à l'aval.

L'équipement hydraulique de la Moyenne Isère produirait 800 millions de kwh modulables, en stockant et destockant selon les besoins dans les barrages du Mont Cenis, et en plus il permettrait de moduler la production des centrales situées en aval. La modulation est importante, car elle permet d'adapter la production d'électricité aux besoins immédiats, variables d'une minute à l'autre. Deux barrages importants sont également réalisables dans le Haut Drac (le Drac est un torrent des Alpes qui se jette dans l'Isère près de Grenoble). En tête du bassin du Drac, leur réalisation permettrait de moduler les débits turbines selon les variations saisonnières de la demande. L'usine de St Georges de Compiègne et les usines en aval sont sous-équipées. Leur équipement permettrait la modulation de la production d'électricité sur ce bassin.

Ce sont deux exemples parmi d'autres de ce qu'il est possible de faire pour tirer un meilleur parti de la «houille blanche». Bien d'autres possibilités existent sur l'ensemble du territoire.

se basant sur les estimations de l'EDF on pourrait équiper 20 Twh supplémentaires, soit plus de 10% de la consommation actuelle d'électricité.

besoins en personnel sont faibles et le combustible est gratuit.

UNE ENERGIE NON POLLUANTE

EDF s'engage dans une voie opposée, non seulement elle engage très peu de nouveaux équipements hydrauliques, mais elle brade une partie du potentiel avec l'appui du gouvernement.

On apprend dans un rapport officiel qu'entre 1956 et 1972, EDF a arrêté 83 petites usines produisant 120 Gwh. EDF se débarasse également de petites centrales en les vendant à des industriels qui les exploitent pour leur propre compte et vendent des kilowatts à EDF. Au-dessous d'une puissance de 8 MW, les particuliers peuvent obtenir la concession d'une chute, plusieurs sites sont ainsi utilisés par des exploitants privés qui ne les utilisent pas rationnellement. Récemment, un site qui pouvait donner une puissance de 8 MW a été concédé à un particulier qui a installé une centrale de 4 MW.

UNE ENERGIE INDEPENDANTE

Plusieurs aspects favorables à l'hydroélectricité ne sont pas pris en compte par l'EDF, en particulier l'indépendance totale de cette énergie vis-à-vis de l'extérieur. Les techniques, les équipements et les sites sont entièrement nationaux. La production d'électricité hydraulique ne peut pas être victime d'un blocus.

Le coût d'une centrale hydraulique est élevé, mais sa durée de vie est beaucoup plus longue que celle d'une centrale nucléaire : entre 50 et 80 ans contre 20 à 30 ans. Et une fois l'investissement terminé, les frais d'entretien sont limités, les

Contrairement au nucléaire, l'hydraulique ne produit pas de déchets, ni de rejets, il est absolument non polluant. Certes, des sites ont été très saccagés, des terres cultivables noyées, mais ceci est imputable à la façon dont sont décidées les implantations, sans tenir compte de l'avis des habitants et de l'équilibre écologique. Il est tout à fait possible de construire des centrales en réduisant ces inconvénients, en particulier en développant les barrages au fil de l'eau qui ne nécessitent pas de retenue importante.

UNE ENERGIE MODULABLE

La production d'électricité à partir des fleuves a l'énorme avantage sur les autres types d'électricité d'être très souple dans son utilisation. Un des problèmes majeurs d'EDF est de moduler la production d'électricité en fonction de besoins qui varient considérablement au cours de la même journée et dans une année, d'une saison à une autre.

Il est difficile de modifier la production d'une centrale thermique au fuel et encore plus celle d'une centrale nucléaire. De plus, en raison de la faible durée de vie de ces centrales, il y a tout intérêt à les faire fonctionner à plein rendement. On peut facilement arrêter le fonctionnement d'une turbine de centrale hydraulique pour quelques heures, soit en laissant passer l'eau, sans turbine, par un système d'écluses, soit en stockant l'eau pendant les heures creuses et en la turbinant pendant les heures de forte consommation.